



COMPTE-RENDU

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du

MARDI 28 NOVEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR

- **Accueil par Jean-Pierre PARIZON, Président de la CCI du Jura**
- **Communications diverses**
- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2023**
- **Election d'un Membre de la Commission des Marchés suite à la démission de M. Salvatore GORA**
- **Désignation de M. Yves COURTEMANCHE – Ets SOLVAY – en qualité de Membre Associé suite à la démission de M. Philippe DRHOUIIN**
- **Budget rectificatif 2023 / *Projet de délibération***
- **Budget primitif 2024 / *Projet de délibération***
- **Prorogation éventuelle de placements financiers / *Projet de délibération***
- **Organigramme des Services de la CCI du Jura**
- **Démarche de contribution de la CCI du Jura à l'attractivité économique du département**
- **Point de conjoncture :**
 - Claude BERTRAND, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier
 - Témoignages d'entreprises impliquées dans la RSE :
 - Amélie MOREL-MARTIN – Lunetterie MOREL à Morbier
 - François DEFOUGERES – DIAGER à Poligny
- **Questions diverses**
 - Information sur les Marchés Publics
 - Calendrier des Assemblées Générales 2024

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Guillaume AUBRY, Pierre-Emmanuel BERTHET, Stéphanie BOUQUEROD, Frédéric CARRET, Audrey CEZERIAT, Jean-Pascal FICHERE, Nicolas FIDON, Benoit HEBERT, Patrick JANAND, Christine MILLET, Evelyne MUYARD, Jean-Pierre PARIZON, Philippe RENARD, Christophe THIEBAUD, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

David BURGY, Claude CANIOTTI, Joël CESARI, Romuald DEBOURG, Laurent FOURNIER, Marc FRANÇAIS, Daniel JACQUET, Bertrand JACQUOT, Philippe MANZONI, Véronique PAGET, Roland PIDANCIER, Florence PUIG, Jean TISSOT.

Parmi les Membres Associés, étaient présents :

Brice COMMENT, François DEFOUGERES, Michel DRONIER, Nicole GUYOT, Amélie MOREL-MARTIN.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Marie de GRIVEL, Olivier EUVRARD, Romuald FASSET, Marc HANQUET, Claire LACROIX, Damien MAROTTE, Bruno PREVOT, Damien RAMEAU, Pierre VERRIER, David WAWRZYNIAK.

Parmi les invités, étaient présents :

Claude BERTRAND, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier.
Cécile DALERY SAINT-ANDRE, Chambre de Métiers du Jura.
Christophe GOURMAND, Directeur de la Banque de France.
Corinne GROUAILLE, Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations – Unité départementale du Jura.
Sébastien MAITRE, Espace Communautaire Lons Agglomération.

Parmi les invités, étaient excusés :

Monsieur Serge CASTEL, Préfet du Jura.
Monsieur Gérôme FASSET, Vice-Président du Conseil Départemental du Jura.
Madame Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté.

Assistaient également à la réunion :

Valérie FATON, Directrice Générale. Corinne CORNET-BELIN, Marine COUTELIER, Jean-Baptiste GUILLERME, Laurent IMBRECHT, Charlotte MINOTTI, Yves REYNAUD, collaborateurs CCI du Jura.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** souhaite la bienvenue aux participants. Il informe les Membres de l'Assemblée Générale que Monsieur le Préfet du Jura s'est excusé de son absence ce matin.

Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

INSCRIPTION D'UN POINT COMPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** propose d'inscrire une délibération complémentaire à la délibération sur l'offre d'achat de la Mairie de Courlans relative aux terrains de la CCI du Jura sur l'emprise de l'aérodrome de Courlans-Courlaoux (consultation par voie électronique du 8 au 10 mars 2023).

Accord des Membres de l'Assemblée Générale.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 septembre 2023.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA CCI DU JURA

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** informe les Membres de l'Assemblée de la démission de Salvatore GORA en sa qualité de Membre Titulaire. Il est, de fait, démissionnaire de son mandat de Membre de la Commission des Marchés.

La candidature de Bertrand JACQUOT est proposée pour lui succéder.

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** propose un vote à main levée.

Bertrand JACQUOT est élu à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN MEMBRE ASSOCIE

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres que suite à la récente démission de Jean-Louis LORAND, le Bureau de la CCI du Jura du 26 septembre 2023 a souhaité que les Ets SOLVAY soient représentés au sein de l'Assemblée Générale.

Le successeur de Jean-Louis LORAND, Yves COURTEMANCHE a été consulté et a donné son accord pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale en qualité de Membre Associé de la CCI du Jura.

BUDGET RECTIFICATIF 2023

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier présente, à l'appui du PowerPoint en annexe, le Budget Rectificatif 2023.

« Voici les principales caractéristiques du budget rectificatif 2023.

Le total des produits représente 2 329 K€ et le total des charges 2 576 K€ : nous dégageons donc un résultat net de - 247 K€ avec une CAF à - 259 K€.

En ce qui concerne le résultat des emplois et des ressources, il n'y a pas beaucoup de mouvements, avec 45 K€ pour le total de emplois et 90 K€ pour le total des ressources. Nous avons ainsi un résultat budgétaire de - 215 K€. Nous avons donc prélevé 215 K€ sur notre fond de roulement qui a été ramené à 450 K€.

La ressource fiscale représente 1 374 K€, le chiffre d'affaires de 574 K€ est un peu moins élevé que ce que nous avons espéré. Vous savez que notre Chambre a une forte volonté de redynamiser les produits facturables. L'ambition de 640 K€ dans le budget primitif 2023 a été réajustée à 574 K€, avec toutefois une nette progression par rapport à 2022 de chiffre d'affaires qui n'était qu'à 451 K€.

Les produits complémentaires que sont les différents conventionnements représentent 250 K€ et le total des produits d'exploitation 2 198 K€.

Au niveau des dépenses, nous avons peu de modifications avec 482 K€ d'achats et charges externes, 1 975 K€ de frais de personnel qui sont en augmentation notamment due au mouvement sur la Direction Générale qui n'avait pas été anticipé au moment du budget primitif 2023 car on ne connaissait pas le calendrier, 40 K€ pour les impôts et taxes et 77 K€ pour les dotations aux amortissements.

Le total des charges représente 2 575 K€ avec un résultat d'exploitation de - 377 K€.

Concernant le résultat d'exploitation, nous avons des produits financiers à hauteur de 41 K€, des produits exceptionnels pour 90 K€, ce qui fait que nous avons un résultat net comptable de - 246 K€.

Au niveau budgétaire, nous avons une CAF de - 260 K€, avons remboursé les dettes sociales pour 36 K€, avons investi pour 10 K€ et avons des cessions d'immobilisation pour 90 K€. Nous avons donc un résultat budgétaire de - 215 K€. Cette synthèse reflète que nous avons finalement peu de mouvements.

Le plus intéressant concerne le chiffre d'affaires qui est l'objectif sur lequel la CCI engage toute son énergie. Nous avons ajusté les résultats attendus de 2023 par rapport au budget primitif. Le chiffre d'affaires de l'Espace Entreprendre à 75 K€ est moins important que ce qui avait été

prévu, notamment en raison de la forte baisse des formalités d'entreprises liée à la suppression de la compétence CFE pour les CCI. Le reste est à peu près stable et nous terminons l'exercice avec un total de chiffre d'affaires de 574 K€ contre 640 K€ inscrits au budget primitif. Cependant, nous pouvons constater qu'il est en nette augmentation par rapport aux 451 K€ du budget exécuté 2022, ce qui prouve l'efficacité des bonnes orientations qui ont été décidées. Les conventionnements ont simplement été ajustés. Nous avons un objectif de 258 K€ et nous terminons l'exercice avec 249 K€.

Concernant le résultat comptable, nous n'avons pas beaucoup de mouvements cette année. Le résultat budgétaire est à - 215 K€ et quand on corrige les mouvements qui sont liés aux emplois et aux ressources, nous arrivons à un résultat comptable à - 247 K€. Nous avons toujours une situation assez dégradée dans notre exploitation. Nous avons toutefois une structure financière solide qui nous permet de « tenir encore le choc », mais évidemment les orientations ne sont pas bonnes comme nous le soulignons lors de la présentation de chaque budget.

Je suis à votre disposition pour toute question que vous souhaiteriez poser ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHÈRE et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances constate que le résultat de l'exercice tel que prévu au budget rectificatif 2023 présente une légère détérioration due aux éléments exceptionnels de l'année avec un résultat budgétaire de - 215 682 € hors immobilisation financière et un résultat comptable de - 246 989 €.

La Commission souligne toutefois une hausse significative des prestations facturées par rapport à l'année 2022 et salue l'investissement des collaborateurs dans le plan de transformation initié.

Au vu des informations qui lui ont été communiquées, la Commission des Finances formule un avis favorable sur ce Budget rectificatif 2023 qui est soumis pour approbation à l'Assemblée Générale de ce jour.

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2024

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHÈRE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHÈRE, Trésorier présente, à l'appui du PowerPoint en annexe, le Budget Primitif 2024.

« Voici les principales caractéristiques du budget primitif 2024.

Vous remarquerez qu'il y a peu de variations par rapport à 2023 si ce n'est que nous poursuivons la politique de développement des prestations facturables, ce qui devrait nous permettre de réduire la perte même si nous ne sommes pas encore en positif. Le total des produits représente 2 229 K€ et celui des charges 2 416 K€ pour arriver à un résultat comptable de - 187 K€. Notre capacité d'autofinancement est à - 114 K€, ce qui signifie que nous allons

devoir encore puiser dans le fond de roulement puisque le résultat budgétaire se clôturerait à - 154 K€ et le fond de roulement serait de 282 K€.

En ce qui concerne les ressources, elles n'évoluent guère puisque nous avons 2 198 K€ au budget rectificatif 2023 qui vient d'être voté et l'objectif pour 2024 est de 2 223 K€. La ressource fiscale à 1 297 K€ est encore en tassement par rapport à 2023, conséquences du « grignotage » que nous subissons depuis plusieurs années. En revanche, le chiffre d'affaires avec les prestations facturées augmenterait à 659 K€ et les conventionnements seraient en légère augmentation à 267 K€, nous sommes donc dans une logique positive qui reste malgré tout modeste.

Pour ce qui concerne les charges, nous avons réussi à les diminuer sensiblement en inscrivant 401 K€ au lieu des 482 K€ du budget rectificatif 2023. Pour ce qui la concerne, la masse salariale serait ramenée à 1 905 K€, les impôts et taxes à 36 K€, les dotations aux amortissements et provisions à 73 K€, de telle sorte que les charges d'exploitation ressortiraient à 2 416 K€ avec une perte à - 193 K€.

Les produits financiers sont prévisionnellement assez modestes avec 6 K€ mais nous sommes partis avec beaucoup de prudence et nous espérons qu'ils seront plus importants.

Nous aurions donc un résultat comptable qui se clôturerait à - 187 K€, une capacité d'autofinancement à - 114 K€ et un résultat budgétaire à - 155 K€.

Concernant le chiffre d'affaires, l'Espace Entreprendre repartirait à la hausse avec un objectif de 133 K€ soit 77% d'augmentation, le CFE à 31 K€, les prestations liées à l'industrie seraient revues à la baisse à 120 K€ notamment du fait de la diminution de l'accompagnement du FEDER, le développement durable à 57 K€ soit 25% d'augmentation, le conseil TIC à 34 K€, le développement territorial à 27 K€, les prestations internationales à 111 K€, les prestations EMC qui sont refacturées à notre école à 78 K€ et les prestations refacturées pour l'utilisation des locaux EMC à 80 K€.

Le chiffre d'affaires est pressenti à 659 K€, avec une volonté de continuer à progresser de 15 % ce qui serait une bonne performance si l'on maintient ce cap selon la volonté du Président et des élus de son Bureau.

Pour ce qui les concerne, les conventionnements seraient stables à 267 K€, les plus importants d'entre eux étant ceux de l'Espace Entreprendre avec la Région et notamment tous ceux qui concernent l'apprentissage et l'orientation qui nous permettent d'espérer 107 K€.

Nous aurions donc un résultat budgétaire de - 154 K€. Une fois corrigées les opérations d'emplois et de ressources, nous aurions un résultat comptable de - 187 K€. Comme je l'ai déjà annoncé, c'est moins pire mais ce n'est pas bon quand même. Nous redressons la barre lentement et je l'espère sûrement ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHERE et donne la parole à Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances.

Evelyne MUYARD : « La Commission des Finances souligne que ce budget primitif est réaliste et que les éléments de pilotage en cours d'élaboration seront déterminants dans sa bonne exécution. L'équilibre budgétaire n'est pas encore atteint mais la situation s'améliore sensiblement. L'engagement des collaborateurs dans la transformation de notre organisation est à nouveau salué et la nécessité de poursuivre cet effort est rappelée, il en va de la pérennité de la CCI dans sa forme territoriale.

La Commission s'inquiète toutefois des diminutions récurrentes de TCCI qui pénalisent particulièrement les CCI de taille moyenne et s'interroge sur les modalités à venir de prélèvements sur les fonds de roulement.

Enfin, la Commission avait relevé une anomalie dans le calcul du fond de roulement qui a été corrigée dans la version qui vient de vous être présentée. Le fond de roulement s'élève à 282 990 € comme présenté aujourd'hui.

Au vu des informations qui lui ont été communiquées, la Commission des Finances formule un avis favorable sur ce Budget primitif 2024 qui est soumis pour approbation à l'Assemblée Générale de ce jour.

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

PROROGATION EVENTUELLE DE PLACEMENTS FINANCIERS

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « L'Assemblée Générale de la CCI du Jura, lors de sa réunion du 29 novembre 2022, avait approuvé un placement de 1 650 M€ en comptes à terme rémunérés à 2.40 % par an, pour une durée de placement supérieure 12 mois, auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.

Aujourd'hui, il est proposé de proroger ces placements dont l'échéance de la souscription initiale arrive à son terme en Janvier 2024 et de nous donner pouvoir afin de placer de nouveau cet argent compte tenu des prévisions et étant donné que le fond de roulement est suffisant. A ce jour, il n'y a pas de projets d'investissements significatifs qui nous feraient penser que l'on aura besoin de ces sommes-là à moyen terme. C'est pour cette raison qu'on vous sollicite pour pouvoir placer cet argent sur une durée sans doute similaire de 14 voire 15 mois ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE

OFFRE D'ACHAT DE LA MAIRIE DE COURLANS RELATIVE AUX TERRAINS DE LA CCI DU JURA SUR L'EMPRISE DE L'AÉRODROME DE COURLANS-COURLAOUX

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Lors de la consultation des Membres de l'Assemblée Générale par voie électronique du 8 au 10 mars 2023, les Membres ont délibéré en faveur la vente des terrains de la CCI du Jura à la Mairie de Courlans.

Afin d'être conforme aux demandes de la Direction Générale de l'Aviation Civile, il convient d'ajouter une mention particulière relative « *au transfert de la compétence de personne dont relève l'aérodrome à la Mairie de Courlans* ».

Tout cela nous semblait clair et ce n'est bien entendu plus la CCI du Jura qui représentera la plateforme auprès de l'Aviation civile. Il fallait juste apporter cette modification ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Valérie FATON, Directrice Générale.

A l'appui du document projeté en séance et annexé au présent compte-rendu, **Valérie FATON** présente aux Membres de l'Assemblée Générale le nouvel organigramme de la CCI du Jura.

Valérie FATON : « Ce nouvel organigramme fait notamment suite au départ de Daniel LEPRE qui a rejoint la Banque de France le mois dernier. Il vise principalement à rééquilibrer les différents pôles et à regrouper les effectifs par thématiques.

Nous avons les services généraux et la gestion budgétaire et comptable. Les collaborateurs en charge de la gestion budgétaire et comptable étaient directement rattachés à la CCI de Région bien qu'étant basés à la CCI du Jura. Désormais, pour des questions liées à la TCCI, ces collaborateurs « reviennent » en CCI Territoriale.

Corinne CORNET-BELIN est Attachée de Direction, Dorothee SIMON-COTTENCIN est Responsable Communication, service qui compte cette année une jeune alternante.

Ensuite, nous avons **3 pôles opérationnels :**

- **Le pôle « Appui aux territoires, attractivité et emploi »** dirigé par Charlotte MINOTTI, avec 2 thématiques particulières « l'appui aux territoires et l'attractivité » et « l'emploi, l'orientation et l'apprentissage » avec Sophie MIQUEE qui nous a rejoint en septembre, spécialiste RH.

- **Le pôle « Développement des entreprises, transition numérique et écologique & développement international ».** Ce pôle a été scindé en 4 thématiques : « Développement industriel » « Développement Numérique » « Développement

Durable » et « International ». Je rappelle que concernant l'international, nous n'avons en département que les formalités, le développement international relevant de la CCI de Région pour partie et de CCI France pour une autre partie avec la Team Business France. Estelle MILLET est basée à ce titre dans nos locaux et relève de la hiérarchie de la CCIR.

Sur chacune des autres thématiques, nous avons fait le choix de nommer des référents, ce qui est assez nouveau dans notre organisation. La philosophie de cet organigramme, ainsi que ce qui est mis en place dans le cadre de la poursuite de notre plan d'évolution, est de valoriser les compétences opérationnelles et le savoir-faire de nos collaborateurs. Plutôt que d'avoir un directeur qui gère en hiérarchie directe 10 ou 12 collaborateurs, nous avons opté pour un morcellement afin que les collaborateurs en pointe sur lesdites thématiques puissent devenir référents.

Sur le « Développement industriel » nous avons proposé à Emmanuel VALLET d'être référent, sur le « Développement Numérique » nous avons proposé à Bruno GALLET d'être référent, sur le Développement Durable » nous avons proposé à Jean-Baptiste GUILLERME d'être référent, ce dernier aura en plus la responsabilité transverse du pôle « Développement des entreprises, transition numérique et écologique & développement international ».

- **Le pôle « Entreprendre et développement commercial »** dirigé par Laurent IMBRECHT est scindé en 2 thématiques « Création-reprise » et « Développement commercial ». Dans ce pôle reviennent les formalités d'entreprises qui étaient auparavant dans le pôle « Développement des entreprises, transition numérique et écologique & développement international ». Il nous a semblé plus logique de positionner les formalités d'entreprise avec l'Espace Entreprendre. Par ailleurs, une collègue affectée au numérique qui était positionnée dans l'Espace Entreprendre rejoint pour sa part le pôle numérique.

Ce nouvel organigramme permet une clarification et un équilibre, il permet de mettre en avant et de valoriser les compétences des collaborateurs, il permet enfin que chacun n'ait pas trop de RH à gérer. Puisque cette réorganisation nous a permis de dégager des marges de salaires avec de plus un poste qui n'avait jamais été ouvert, nous allons renforcer les équipes avec 1 ETP sur le Pôle « Entreprendre et Développement Commercial » fléché sur la création-reprise et 1 ETP réparti pour 0,5 sur « l'Appui aux Territoires » et l'autre 0,5 sur le « Développement Durable ». Ce ne sera pas un profil facile à recruter, mais on ne sait jamais ... l'idée étant de renforcer les équipes aux côtés de Charlotte MINOTTI et de Jean-Baptiste GUILLERME.

N'hésitez pas à poser des questions ou à faire des propositions, je suis à votre disposition pour répondre ».

DÉMARCHE DE CONTRIBUTION DE LA CCI DU JURA A L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU DEPARTEMENT

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « C'est un sujet dont on parle depuis de nombreuses années et cette fois-ci, nous espérons passer à l'action avec l'aide de Jean-François BAUVOIS, Directeur de l'Agence d'Ingénierie départementale et celle de Jean-Pascal CHOPARD, Directeur du Comité Départemental du Tourisme. Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises et aujourd'hui la CCI a proposé un plan de travail pour représenter le souhait des entreprises parce

que je rappelle qu'il est absolument urgent d'étudier ce sujet de l'attractivité si l'on veut enrayer ce déclin démographique et régler en partie nos problèmes de recrutement. Nos voisins sont très actifs dans leurs territoires et si l'on ne fait rien, on va reculer. Il y a donc vraiment urgence et cette fois-ci, la prise de conscience est bien là et nous espérons que d'ici très peu de temps nous pourrions proposer un programme d'actions. Je laisse la parole à notre Directrice Générale ».

Valérie FATON : « Comme le Président l'a rappelé l'attractivité est un sujet dont on parle beaucoup depuis longtemps et finalement, on n'écrit pas grand-chose. Sur proposition du Bureau de la CCI du Jura, nous vous proposons d'écrire des propositions concrètes, sous forme d'un livre blanc, qui correspondent aux besoins des entreprises à verser à la contribution départementale puisque c'est l'agence d'ingénierie du département qui porte cette compétence. L'idée est de vous proposer deux groupes de travail par thème proposé, la première réunion visant à déterminer les pistes à travailler et la seconde pour écrire les propositions.

Nous avons réfléchi à quelques thématiques que nous vous proposons et que vous pouvez bien entendu compléter et amender, la finalité étant d'être à l'écoute des entreprises :

- Accueil des familles et du conjoint
- Spécificités de la zone frontalière
- Formations
- Valorisation de l'emploi
- Les infrastructures de transports
- Marque employeur RSE
-

Je vous laisse la parole pour commenter ces propositions ».

Jean-Charles ARNAUD : « Je pense qu'il faut rentrer dans le concret. Ce qu'a précisé notre directrice générale est très exact : tout le monde parle d'attractivité, mais on oublie effectivement de passer aux exercices pratiques et à lister des éléments qui peuvent vraiment être utiles pour les entreprises et pour l'attractivité des Jura, car c'est bien de raisonner aussi différemment entre les diverses zones du Jura qui ont des difficultés ou des facilités d'accès qui ne sont pas les mêmes. Je pense que le modèle de réflexion que nous avons utilisé pour faire évoluer la CCI vers une action plus commerciale de vente de services, ce serait bien de le transposer ici dans des groupes de travail. Qui doivent identifier des éléments très concrets pour contribuer à l'attractivité de ce Jura et mettre en place des éléments bien tangibles et concrets, en association avec le tourisme bien sûr et l'État naturellement, mais des éléments qui deviennent pérennes et sur lesquels on puisse agir régulièrement, changement de Préfet ou pas, pour effectivement essayer de gagner en matière d'attractivité. Il faut que ce soit le plus concret et le plus utile possible pour les entreprises et je pense que l'on est bien intégralement dans la mission même de notre Chambre de Commerce et d'Industrie ».

Patrick JANAND : « Je me pose une question concernant la réponse aux attentes. Je me demande qui on cherche à faire venir et à partir de là, quels sont les critères d'attractivité de ces personnes. Plutôt que de nous demander ce qui peut attirer, ne peut-on pas aller chercher des personnes en fonction de leurs propres critères ? ».

Valérie FATON : « Cela pourrait être évoqué dans un groupe de réflexion qui viserait à déterminer notre cible. J'ajouterai cette proposition dans les différents groupes de travail ».

Brice COMMENT : « Je trouve cette démarche très intéressante. Lors des 20 ans de Made in Jura a eu lieu une table ronde et conférence sur l'attractivité, à laquelle certains d'entre vous ont participé, ou a été présenté, un peu rapidement à mon goût, un diagnostic et des actions que j'ai eu du mal à lire. Il a été évoqué que la CCI a été partie prenante et j'aimerais connaître votre retour par rapport à cette implication, car le succès ne pourra être que collectif sur ce sujet-là ».

Valérie FATON : « Effectivement, nous avons participé à l'écriture du diagnostic et à le rendre plus positif car tel qu'il avait été établi, il ne mettait en lumière que des points négatifs. Nous avons spécifié que certains points ne nous convenaient pas, autant d'autres devaient être mis en avant et le travail que nous vous proposons aujourd'hui fait tout à fait suite à ce premier constat : une fois le diagnostic posé, quelles pistes de propositions allons-nous apporter au conseil départemental et à l'agence d'ingénierie sur ces sujets-là ? ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « D'autant qu'ils comptent sur nous puisqu'ils ont une méconnaissance de l'entreprise. C'est la complémentarité qui fera que l'on arrivera à sortir un produit qui, je l'espère, donnera toute son efficacité ».

Pierre WORMS : « J'entends la volonté de construire quelque chose de concret et c'est effectivement ce qui doit nous guider. Maintenant, comment fait-on, comment réfléchir à faire en sorte que nos actions aient des suites ? Je pense que dans la démarche que l'on doit suivre, il doit y avoir un suivi dans le temps pour nous assurer que l'on n'aura pas travaillé pour rien ».

Valérie FATON : « C'est en effet une véritable question, mais l'idée est effectivement de produire un document de qualité avec des éléments concrets et de le poser sur la table de l'agence d'ingénierie. Forcément, dans le cadre d'une démarche d'attractivité il va falloir que tous les acteurs participent d'une manière ou d'une autre, que ce soit sur un plan financier ou autre. Pour exemple, l'Interconsulaire du Jura va participer au financement de quelques vidéos mettant en valeur notre savoir-faire. Mais, dès lors que l'on viendra nous chercher pour nous dire qu'il faut participer à cette démarche, le fait d'avoir produit quelque chose en amont nous positionne comme force de proposition, c'est aussi une question de posture et de positionnement sur de tels sujets ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « On sent quand même une volonté d'avancer sur ce sujet, et cela n'était pas clair du tout il y a encore un ou deux ans en arrière ».

POINT DE CONJONCTURE

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Claude BERTRAND, Président du Tribunal de Commerce de Lons le Saunier.

Claude BERTRAND, fait l'intervention suivante : « Les juridictions consulaires, qui sont des juridictions de première instance, sont séculaires. Ce sont les plus anciennes juridictions qui ont traversé toutes les époques dans notre paysage français depuis 1563.

Le tribunal de commerce de Lons le Saunier est devenu le seul tribunal de commerce du Jura après les fermetures des tribunaux de Salins les Bains en 2001 et Dole en 2010. Cette juridiction consulaire est là pour assurer l'équilibre de la vie économique du département, protéger les

entreprises, protéger les créanciers, les salariés et assainir l'activité économique quand c'est nécessaire.

Les 15 juges du tribunal interviennent sur 4 axes :

- Le contentieux général (litiges commerciaux)
- La conciliation judiciaire (méthodes amiables de règlement des difficultés)
- La prévention
- Les procédures collectives (collectives parce qu'à partir du moment où le jugement est rendu sur une procédure, les créanciers ne peuvent plus intervenir seuls).

Nous traversons une période pour le moins compliquée dans laquelle la courbe des procédures judiciaires se redresse, la vérité économique réapparaît. Deux secteurs sont particulièrement touchés, le BTP et l'hôtellerie/restauration. Dans le BTP, c'est le monde de la construction neuve notamment qui est fortement impacté.

Après la pandémie, l'envolée des prix des matières premières, la hausse du coût de l'énergie, l'inflation, les difficultés liées au changement du monde salarial, l'activité économique est à la peine en 2023 avec une accélération des difficultés depuis septembre. Pour compliquer la situation, le remboursement des Prêts Garantis par l'Etat souscrits pour traverser la crise COVID intervient au moment où d'autres indicateurs tombent dans le rouge.

Nous sommes au-delà des chiffres de 2019 (année considérée comme une référence dans l'activité des tribunaux de commerce).

Dans le Jura, les chiffres par rapport à 2022 sont éloquents.

En procédures collectives, nous sommes au 20 novembre à +60% de liquidations judiciaires, dont 57% sont des entreprises individuelles (E I), je précise que sur 107 liquidations judiciaires, 85 sont des liquidations judiciaires simplifiées (L J S). Il est à noter que ces petites structures ont généré du passif mais sont bien souvent sans actif et sont donc clôturées pour insuffisance d'actifs. Ce qui veut dire, entre autres, que les créanciers ne reverront jamais leur dû.

Augmentation également de +27% des injonctions de payer dues principalement aux rappels de l'URSSAF sur les années 2021 et 2022, aux caisses de retraite, à la caisse intempéries du BTP. Le contentieux général est aussi en hausse de +12%.

La création des sociétés personnes morales est stable à +3% et la création des personnes physiques est en hausse de +8% (indicateur intéressant puisque bien souvent les salariés d'entreprises conséquentes ne souhaitent pas reprendre leur entreprise quand le patron part en retraite – nous sommes dans la fin du babyboom – et préfèrent créer leur petite entité).

Sans vouloir épaissir mon discours déjà anxiogène, nous constatons au Tribunal deux phénomènes nouveaux.

L'augmentation des cyberattaques, avec déjà 600 000 attaques en 2023. Vous avez tous entendu parler de ces hôpitaux et grosses entreprises et institutions bloquées par un virus qui doivent payer des sommes astronomiques pour recevoir l'antidote. Rançon conséquente à payer en cryptomonnaie très difficile à tracer d'après la gendarmerie. Aujourd'hui, les hackers s'en prennent à toutes tailles d'entreprises. Peut-être se sont-ils rendus compte qu'ils gagneraient plus en attaquant beaucoup de petites plutôt que quelques grosses. Toujours est-il que 60% des entreprises qui, au niveau national, ont subi une cyberattaque se retrouvent en liquidation judiciaire. Aussi, sans être un spécialiste, j'invite les chefs d'entreprises de toute taille non seulement à être vigilants mais aussi et surtout à anticiper et protéger leurs systèmes d'information. La gendarmerie est à même de vous renseigner.

Le deuxième phénomène que je constate sont les dépôts de bilan par usure, par usure du chef d'entreprise qui s'écroule psychologiquement. Quand en 2021, nous avons lancé avec le

Président PARIZON l'association APESA, on ne se doutait pas qu'elle aurait une telle affluence et qu'elle prendrait de telles proportions.

Depuis 3 ans, le chef d'entreprise doit faire face à un empilement de complications alors qu'il dispose d'un outil qui fonctionne, il vient « jeter l'éponge » au tribunal. Certes, il réalise du chiffre d'affaires, mais ce n'est pas du bon chiffre d'affaires. Il fait tourner la machine en ne dégagant plus de marge. Actuellement, ce qui manque le plus, c'est la trésorerie. Ce sont souvent les variations de trésorerie engendrées par les mouvements du besoin en fond de roulement qui provoquent des difficultés de trésorerie et qui amènent à la cessation de paiement. Inflation, moins de clientèle, défi de recrutement, difficultés à rembourser les prêts contractés sur les bases antérieures etc ... les problèmes se multiplient alors que le chef d'entreprise travaille plus.

Comme le savent certains d'entre vous, je travaille au développement de la prévention, de l'anticipation des difficultés. Dans le cadre de la prévention, les procédures confidentielles de mandat ad hoc et de conciliation trouvent toute leur place ici. Des réaménagements des financements (notamment les PGE) peuvent permettre d'adapter les charges de remboursement aux nouvelles capacités de remboursement. De même que les chefs d'entreprises initient la prévention, des opérations de prévention peuvent être engagées par le tribunal. Nous envoyons une demande de rendez-vous au chef d'entreprise. Les critères pour engager cette prise de contact sont multiples : absence de dépôt de comptes, beaucoup d'injonctions de payer, existence de nantissement, des dettes qui s'accumulent ...

Pour 2024, la loi d'orientation et de programmation de la justice du 20 novembre 2011 entrée en vigueur le 21 novembre, prévoit comme vous le savez des Tribunaux d'Activité Economique qui seront entre 9 et 12 sur le territoire national et le Garde des Sceaux doit divulguer la liste prochainement. Ces tribunaux seront en phase de test pendant 4 ans, avec l'élargissement de leurs compétences aux associations, à certaines professions libérales, aux agriculteurs et aux SCI immobilières (sauf les litiges de pallier – le bail restant une affaire civile compliquée qui reste au tribunal judiciaire).

Je ne peux pas terminer en ne parlant pas d'anticipation des difficultés. Mesdames et Messieurs les politiques, les représentants des collectivités publiques et les conseils de tous ordres des entreprises, je vous invite à transmettre ce discours sur la prévention lors de vos rencontres que je sais nombreuses, détecter les signaux faibles et inciter les chefs d'entreprises à contacter la cellule de prévention au 03.84.24.44.76. Je suis à votre disposition pour en parler.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie le Président du Tribunal de Commerce et souligne l'inquiétant pourcentage d'augmentation de cyberattaques.

Claude BERTRAND : « Nous constatons en effet une explosion de ce phénomène. La gendarmerie a mis en place des systèmes de conseil dédiés que ce soit au niveau local, départemental ou national. Il est vrai que la délinquance agit beaucoup sur les petites entreprises et les chefs d'entreprise sont fortement invités à se manifester auprès de la gendarmerie en cas d'attaque ».

Brice COMMENT : « Je souhaite rebondir sur ces propos pour dire qu'à la CCI du Jura, nous avons la chance d'avoir Bruno GALLET qui apporte un service de haute qualité en matière de cybersécurité ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Je précise à ce propos que nous réalisons de plus en plus de diagnostics cybersécurité en entreprises, ce phénomène étant vraiment un problème majeur aujourd'hui ».

Pierre BERTHET : « Pour rebondir sur les propos de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, nous sommes toujours très tristes d'être, avec le bâtiment, dans le duo des secteurs d'activité qui sont les premiers touchés par les défaillances d'entreprises. Aujourd'hui, le secteur de l'hôtellerie-restauration et plus particulièrement l'hôtellerie, souffre de la concurrence déloyale de Airbnb, et nous sommes ravis que le gouvernement ait pris la décision de raboter l'abattement fiscal de 70 % pour les propriétaires de logements Airbnb. Le secteur souffre d'une concurrence déloyale y compris dans le Jura, la ville de Dole ayant pris des mesures dans ce sens pour freiner l'émergence de ces hébergements. Le secteur de la restauration souffre également fait du changement des habitudes de travail avec l'émergence du télétravail. Pour terminer, en ce qui concerne les tickets restaurant, l'utilisation de ceux-ci avait été élargie à la consommation dans les commerces et a été pérennisée malgré son titre « restaurant ». Toutes ces petites choses font que vous recevez, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, certains de mes confrères en difficulté ».

Pierre WORMS : « En complément, effectivement dans le secteur de la construction, il y a un micro-secteur qui se porte très mal et qui est en danger, c'est celui de la construction de maisons neuves pour les primo-accédants. Mais pour le reste, pour les entreprises structurées l'activité reste tonique sur le département avec un marché plutôt positif tant dans le tertiaire que dans l'activité des particuliers. Tout n'est pas noir même si une partie est vraiment en danger comme l'a souligné le Président du Tribunal de Commerce. Soyons positifs, notre département s'en sort sans doute mieux comparativement à d'autres grandes agglomérations ».

Valérie FATON : « Juste pour compléter les propos de Pierre WORMS sur la construction de maisons individuelles, nous avons été interrogés, comme d'autres collectivités, sur l'écriture actuelle du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire qui va finalement être force de contraintes sur les différents SCOT et le Zéro Artificialisation Nette. Il y a deux possibilités : la moins bonne pour le Jura doit être sur une proposition d'artificialisation de 560 ha et la meilleure à 600 ha. À l'échelle du Jura ce n'est pas beaucoup. La seconde proposition à 600 ha du Conseil Régional tient compte des zones frontalières ».

Pierre WORMS : « C'est une partie du problème. Mais pour bien expliquer, le coût d'une maison pour les primo-accédants est passé de 200 à 280 000 €. Par ailleurs, les dispositifs tels que le Prêt à Taux Zéro, outil pour rendre l'investissement plus accessible était peu utilisé car les taux d'emprunt étaient bas, sauf qu'aujourd'hui les taux sont remontés et l'État a modifié ce dispositif en élargissant l'assiette tout en réduisant les zones éligibles au PTZ, ce qui fait que 93% du territoire ne sera plus éligible. En Bourgogne Franche-Comté, il n'y aura plus de PTZ alors que ce serait le moment d'encourager les ménages à investir via ce type de prêt ».

Jean-Pascal FICHÈRE : « Je ne vois pas bien comment la situation pourrait s'améliorer car cet objectif « Zéro Artificialisation Nette » va réduire la surface des terrains et il va y avoir mécaniquement une hausse du coût du foncier. Le coût de la construction des bâtiments a déjà fortement augmenté tout comme le prix des terrains et leur rareté font qu'on n'y arrivera pas ! Dans les communes, le fameux mot-clé est « les dents-creuses », mais on sait que la revitalisation des friches coûte plus cher que le neuf. Au niveau de la collectivité que je préside, les bailleurs sociaux n'arrivent plus à sortir et financer leurs projets. L'agglomération est appelée pour financer, mais nos limites sont la fiscalité. Nous sommes dans une impasse et je ne vois pas

bien quelles sont les orientations et les mesures qui sont prises pour améliorer les choses. L'objectif ZAN est une catastrophe tel qu'il est prévu aujourd'hui et ce n'est pas du tout le bon moment compte tenu de la conjoncture ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Ce problème n'est pas que jurassien. Nous étions hier avec nos collègues de la CCI de l'Ain et ce fut la première question qui nous a été posée ».

Pierre WORMS : « Je confirme hélas. La dernière réponse de Monsieur le Préfet était qu'il fallait aller vers la rénovation et le petit habitat collectif, mais l'entreprise qui bâtit des maisons neuves n'est pas dans le même métier. Effectivement, il y a une branche de l'économie qui est en train d'être condamnée et c'est dramatique ! En revanche, ce que l'on ne sait pas mesurer, c'est l'effet que cela va avoir sur les autres secteurs de la construction ».

Benoit HEBERT : « Pour compléter les propos de Pierre WORMS sur les hausses du coût de la construction, elles sont aussi à mettre en parallèle avec la hausse des taux. On a quasiment gagné en un an plus 400 points de base, ce qui correspond environ à une baisse de 40% du pouvoir d'achat d'un foyer qui souhaiterait acquérir une maison. La conjonction des deux va nourrir plusieurs crises : la crise sectorielle que vous avez évoquée et qui va arriver très rapidement, mais à plus long terme, nous parlions précédemment d'attractivité, comment des gens vont-ils pouvoir imaginer s'installer dans un territoire s'ils n'ont pas la capacité d'acheter ? Cela va, en fait, nourrir beaucoup d'autres difficultés dans le futur et cela aura des impacts à moyen terme. Aujourd'hui, tous les éléments de conjoncture qui ont pu être apportés ne laissent pas forcément entrevoir de solution évidente aux problèmes, ce qui peut constituer des inquiétudes ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « L'un des premiers points importants concernant l'attractivité c'est l'accueil sans lequel parler d'attractivité ne sert pas à grand-chose ».

Philippe RENARD : « Si l'on veut relancer la construction neuve, il faudrait permettre aux primo-accédants de bénéficier d'une TVA réduite. Elle est proposée aujourd'hui pour la rénovation à des personnes qui n'en ont pas forcément tous besoin. La seule solution me semble de permettre un taux de TVA réduit aux primo-accédants afin de relancer le secteur du bâtiment et la construction de maisons neuves qui sont en forte chute. Même si l'année 2024 ne sera pas dramatique, elle sera sans doute beaucoup plus difficile ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « S'il n'y a pas de mesures gouvernementales pour aider, nous ne verrons pas beaucoup d'issues favorables se dégager ».

TEMOIGNAGES D'ENTREPRISES IMPLIQUEES DANS LA RSE

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Nous allons poursuivre avec la Responsabilité Sociétale des Entreprises qui est en fait la contribution des entreprises aux enjeux de développement durable. Nous avons deux entreprises qui vont nous apporter un témoignage de leurs avancées sur ce sujet.

Je donne la parole à Amélie MOREL-MARTIN, lunetterie MOREL à Morbier ».

Amélie MOREL-MARTIN, à l'appui du film projeté en séance et du support annexé au présent compte-rendu, présente l'entreprise MOREL, son engagement et ses actions en matière de RSE.

Applaudissements

Christine MILLET : « Vous avez un film de présentation très intéressant ».

Amélie MOREL-MARTIN : « Ce film est important concernant l'histoire de Morel car il y a beaucoup de choses à raconter, le côté familial avec ses quatre générations mais également notre ancrage territorial dont nous sommes très fiers. Ce film devait être international car réalisé pour une diffusion dans divers pays et nous avons travaillé avec une agence pour mettre en avant tous nos atouts ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « La force du Jura sont ses jurassiens. Nous sommes très fiers et tous très attachés à notre département ».

Jean-Charles ARNAUD : « Concernant la mise en place de vos ombrières, je souhaiterais savoir si vous avez trouvé une solution pour la neige concernant les panneaux photovoltaïques ? ».

Amélie MOREL-MARTIN : « Nos panneaux photovoltaïques sont bi-faciaux et la neige ne tient pas sur eux. Leur mise en place a deux objectifs, la partie énergétique en production d'électricité et la partie parking avec des bornes de recharge pour nos collaborateurs ».

Jean-Charles ARNAUD : « Nous y réfléchissons pour le Fort des Rousses, en travaillant sur un dispositif qui produirait bien sûr de l'électricité, mais également de l'eau chaude qui nous permettrait de faire fondre la neige. Nous espérons devenir autonomes en énergie à assez court terme, mais la problématique de la neige dans notre secteur est un vrai sujet ».

Benoit HEBERT : « Comment pilotez-vous la certification B-CORP ? ».

Amélie MOREL-MARTIN : « M. Yannick JACQUOT, en charge du marketing au sein de notre société est un passionné qui pilote avec la Direction cette certification qui récompense les entreprises répondant à des exigences sociétales, environnementales et de transparence. Nous investissons sur de grands projets, comme les ombrières cette année, et essayons d'apporter notre pierre à l'édifice et de nous améliorer au quotidien ».

Benoit HEBERT : « Concernant la certification B-CORP, vous avez une idée de ce qui va constituer le plus grand enjeu ? ».

Amélie MOREL-MARTIN : « Nous travaillons beaucoup sur l'environnement, sur la partie sociale, mais la partie produits est assez en retard, donc c'est un important challenge pour nous et l'ensemble de la filière ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Amélie MOREL-MARTIN et donne la parole à François DEFOUGERES, Ets DIAGER à Poligny.

François DEFOUGERES, à l'appui du support annexé au présent compte-rendu, présente l'entreprise DIAGER, son engagement et ses actions en matière de RSE.

Applaudissements

Le Président Jean-Pierre PARIZON : « Il était bon de préciser ces détails car on pointe souvent du doigt l'impact du transport dans le bilan carbone et l'on se rend compte qu'il n'est pas forcément le plus important ».

François DEFOUGERES : « Il y a quelques années en arrière, il était beaucoup plus élevé et représentait notre premier poids de CO2. Certains de nos clients exigeaient la livraison de marchandises sur chantier en 24 heures et cela nécessitait que nos produits traversent la France par avion. Nous avons donc négocié avec nos eux, non sans mal pour certains, que la livraison se fasse en 48 / 72 heures et par route. Ce fut difficile mais nous avons gagné et avons réduit de moitié notre poids de consommation de CO2. Nous avons également interdit les approvisionnements par avion venant d'Asie ».

Benoit HEBERT : « Je salue l'initiative de réduction des plastiques qui ne sont pas nécessaires dans les productions et me posais la question de l'incorporation de plastique recyclé dans les produits et si c'était un sujet sur lequel vous travaillez ? ».

François DEFOUGERES : « En fait, on discerne deux types d'emballage : les emballages internes utilisés uniquement pour transporter de la matière d'un point à un autre au sein de notre société dans le cadre du cycle de production et les emballages qui sont destinés au commerce pour supporter nos produits dans les linéaires des grands magasins. Aujourd'hui, 100 % des plastiques que l'on utilise en interne sont recyclés et nous avons imposé à nos fournisseurs de nous livrer leurs composants dans des boîtes en plastique recyclé et nous avons réussi sur environ 25 % de nos produits destinés aux linéaires, à utiliser du plastique recyclé. Nous rencontrons cependant un problème de tenue de nos attaches pour les produits assez lourds, ce qui fait que nous utilisons encore du plastique neuf pour solidifier ces attaches ».

Christine MILLET : « Il y a tout le volet social dont tu n'as pas parlé aujourd'hui mais que tu as mis en œuvre depuis longtemps ».

François DEFOUGERES : « Je n'ai pas voulu aborder les autres piliers du RSE, Madame MOREL l'a tellement bien fait tout à l'heure en parlant du volet social et du volet économie. Quand on parle de développement durable, le premier point est déjà tout ce qui concerne le chiffre d'affaires, les marges, la rentabilité car il faut garantir la durabilité de notre activité économique. Une fois cette étape franchie, on entre dans une autre étape qui est celle de l'environnement, et j'ai volontairement mis l'accent sur ce point car je pense qu'aujourd'hui l'environnement peut devenir une contrainte qui va nous mettre en situation difficile. Merci Christine d'avoir fait cette remarque ! ».

Valérie FATON : « J'ai juste un point à ajouter parce que dans leur modestie, aucun des deux intervenants ne l'a cité : l'entreprise MOREL et l'entreprise DIAGER ont toutes deux été lauréates des Trophées de la RSE dans le Jura organisés au niveau régional et nous leur renouvelons toutes nos félicitations ».

Applaudissements

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie tous les intervenants et propose de poursuivre l'ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à la salle pour d'éventuelles questions diverses.

Brice COMMENT : « Je voulais me faire le relais d'un message dont la plupart d'entre vous a eue connaissance, à savoir l'incendie assez dramatique subit par le groupe « Demain » dont le siège est basé dans la zone industrielle de Lons-le-Saunier. Sur son site principal, l'incendie a malheureusement détruit la ligne de production la plus importante qui est la ligne de tri. Aujourd'hui, l'enjeu de cette entreprise d'insertion est de maintenir l'emploi sans mettre en place de l'activité partielle. À ce jour, de nombreuses opérations de désencombrement et de nettoyage ont eu lieu et, pour avoir fait le point avec M. GROSSET, les effectifs seront occupés jusqu'à mi-janvier. L'objet de de mon message, que l'on pourra relayer si vous en êtes d'accord, et de regarder quelles pourraient être les entreprises susceptibles d'accueillir des employés du groupe « Demain » à partir de mi-janvier. Je pense qu'il est important pour le territoire du bassin lédonien étendu que ce message de solidarité soit relayé ».

Valérie FATON : « On relaiera ce message par le canal de notre Juranews et ce sera aussi l'occasion de faire connaître l'activité du groupe « Demain » aux entreprises du secteur ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON commente la note d'information sur la liste des marchés publics signés par la CCI du Jura entre le 1^{er} novembre 2022 et le 1^{er} novembre 2023 (en annexe).

Le Président Jean-Pierre PARIZON informe les Membres des dates d'Assemblée Générale pour l'année 2024 :

- Lundi 18 mars à 14h30
- Jeudi 23 mai à 14h30
- Lundi 25 novembre à 14h30

et précise que deux lundis ont été choisis afin de pouvoir permettre la participation des Parlementaires.

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie les Membres de l'Assemblée. L'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.

Le Président

Les Secrétaires

Jean-Pierre PARIZON

Patrick JANAND / Florence PUIG

ANNEXES



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2023

BUDGET RECTIFICATIF 2023

L'Assemblée Générale de la CCIR Bourgogne Franche Comté réunie le 9 mars 2023 a décidé de répartir la ressource fiscale 2023 pour chaque CCIT conformément aux nouvelles modalités de répartition adoptées par l'Assemblée Générale de CCI France du 25 octobre 2022 comme suit :

REPARTITION BR 2023	Pour mémoire Répartition BP 2023 (*)	Péréquation SMAC 2023 à 95 % des seuils + actualisation TCCI 2023	TOTAL TCCI BR 2023 (*)
CCI MDB	5 557	55	5 612
CCI SD	3 582	35	3 617
CCI 39	1 366	13	1 380
CCI 58	1 235	0	1 235
CCI 89	1 646	16	1 662
CCI 90	950	95	1 045
Total CCIT	14 336	215	14 551

(*) hors remboursement observatoire du commerce

Il a donc été décidé,

- De maintenir la quote-part de TCCI affectée à la CCI de Région à hauteur de 5 027 K€,
- De réduire les SMAC des CCI 58 et CCI 90 de – 5 % pour prendre en considération une contribution forfaitaire aux missions d'appui support régionales, nécessaires à l'exercice de leurs missions opérationnelles.

Pour la CCI du Jura et compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le montant de la ressource fiscale pour 2023 après remboursement de l'observatoire du commerce (5K€) serait en baisse de 15 486 € par rapport à la TFC 2022 (1 390 K€), mais en hausse de 8647 € au regard du BP 2023

Pour rappel le budget primitif 2023 faisait apparaître un résultat budgétaire négatif de 180 838 € ainsi qu'un résultat comptable négatif de 212 145 €.

Après la prise en compte d'éléments nouveaux :

- Changement de Directeur Général
- Vente de l'aérodrome de Courlans.

L'impact de ces éléments exceptionnels, après reprise des provisions (Compte épargne temps et prime de fin d'activité -151 000 €), est de – 38 000 €.

Le budget rectificatif 2023 fait donc apparaître un résultat budgétaire négatif de 215 682 € ainsi qu'un résultat comptable négatif de 246 989 €.

Ce projet de budget rectificatif 2023 se présente de la manière suivante :

BUDGET RECTIFICATIF 2023

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	Différence BR23/BP23
Ressource Fiscale	1 390 133	1 366 000	1 374 647	8 647
Chiffre d'affaires	450 671	640 940	574 076	-66 864
Subventions	188 827	258 620	249 672	-8 948
Reprise provisions	-	-	-	-
Autres produits	4 536	-	-	-
Contributions reçus des services	-	-	-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 034 167,19	2 265 560,00	2 198 395,00	-67 165,00
PRODUITS FINANCIERS	10 583,60	5 000,00	41 000,00	36 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	402 931,89	-	90 000,00	90 000
TOTAL DES PRODUITS	2 447 682,68	2 270 560,00	2 329 395,00	58 835
Achats (60)	101 201	130 900	122 350	- 8 550
Services extérieurs (61)	204 473	227 300	236 450	9 150
Travaux et prestations (62)	130 988	107 500	123 000	15 500
Personnels mis à disposition	1 822 680	1 891 705	1 975 284	83 579
Impôts et taxes	37 961	46 300	40 300	- 6 000
Dotation aux amo. et prov.	78 310	77 000	77 000	-
Autres charges	4 138	1 000	1 000	-
CHARGES D'EXPLOITATION	2 379 751,13	2 481 705,00	2 575 384,00	93 679
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 036,98	-	-	-
IMPOTS SUR LES SOCIETES	375,00	1 000,00	1 000,00	-
TOTAL DES CHARGES	2 405 163,11	2 482 705,00	2 576 384,00	93 679
RESULTAT COMPTABLE	42 519,57	- 212 145,00	- 246 989,00	- 34 844
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	96 329,11	- 135 145,00	- 259 989,00	- 124 844
Investissements	1 709 908	10 000	10 000	-
Engagements Sociaux	99 096	35 693	35 693	-
Opérations entre services	-	-	-	-
Autres emplois	350 048	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	2 159 051,64	45 693,00	45 693,00	-
Cessions/Diminutions d'actifs immobilisés	24 500	-	90 000	90 000
Subventions d'équipement perçues	-	-	-	-
Emprunts contractés	-	-	-	-
Opérations entre services	-	-	-	-
Autres ressources	-	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	24 500,00	-	90 000,00	90 000
RESULTAT BUDGETAIRE	- 2 038 222,53	- 180 838,00	- 215 682,00	-34 844
FOND DE ROULEMENT	653 522,01	685 455,45	450 839,72	-234 616

ELEMENTS PRINCIPAUX

A- Les effectifs

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023
ETP	24,80	24,78	23
Masse salariale TOTAL	1 822 K€	1 891 K€	1 922 K€

B- Ressource Fiscale

en K €	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023
Ressource Fiscale	1 390	1 366	1 374
variation / BE2022		-2%	-1%

C- Chiffre D'affaires

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	% BR23/BP23
Espace Entreprendre	101 420,65	129 980,00	75 830,00	-41,66%
<i>Dont CFE*</i>	73 588,20	50 000,00	25 000,00	-50,00%
Industrie	77 000,00	165 000,00	165 000,00	-%
Développement Durable	7 760,00	45 700,00	45 700,00	-%
CONSEIL TIC	20 626,60	32 000,00	32 000,00	-%
Développement Territorial	15 900,00	27 400,00	25 400,00	-7,30%
AGEFICE	7 316,00	500,00	2 786,00	%
Emploi RH	3 854,00	0,00	0,00	-%
Formalités internationales	104 535,81	126 100,00	126 100,00	-%
Prestations EMC	67 640,00	65 000,00	52 000,00	-20,00%
Locations SIFCO / EMC / COURLAOUX	44 618,67	49 260,00	49 260,00	-%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	450 671,73	640 940,00	574 076,00	-10,43%

D- Subventions

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	% BR23/BP23
Espace Entreprendre	10 515,85	42 970,00	53 570,00	24,67%
Développement Durable	25 695,00	51 650,00	51 330,00	-0,62%
Industrie	0,00	0,00	0,00	-%
Développement Territorial	0,00	6 000,00	3 000,00	-50,00%
Prestations TIC	18 923,00	30 000,00	16 412,00	-45,29%
Apprentissage / Orientation	12 916,76	27 000,00	48 360,00	-%
Emploi RH	56 143,37	67 000,00	47 000,00	-29,85%
CTEI GRAND DOLE	35 000,00	34 000,00	30 000,00	-11,76%
AGEFICE	0,00	0,00	0,00	-%
Autres	29 633,14	0,00	0,00	-%
TOTAL SUBVENTIONS	270 471,23	168 500,00	249 672,00	-3,46%

E- Fonds de roulement

en K €	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023
Fonds de roulement	653	685	451
en jours	108	101	64

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-15 et A.712-20 du code de commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget rectificatif 2023 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mardi 28 novembre 2023

APPROUVE

Le Budget rectificatif 2023 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Un résultat comptable de : - 246 989 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : - 259 989 €**
- **Un résultat budgétaire de : - 215 682 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2023 : 1 374 647 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 450 839 €**

➔ **VOTE**



Budget Rectificatif 2023

Détaillé

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

RECAPITULATIF

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BP23/BR23
60	ACHATS		101 201,30		130 900,00		122 350,00	-8 550,00
61	SERVICES EXTERIEURS		204 472,58		227 300,00		236 450,00	9 150,00
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS		130 988,45		107 500,00		123 000,00	15 500,00
63	IMPOTS ET TAXES		37 961,23		46 300,00		40 300,00	-6 000,00
64	FRAIS DE PERSONNEL		1 822 680,14		1 891 704,79		1 975 284,00	83 579,21
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		511,80		0,00		0,00	0,00
656	AUTRES CONTRIBUTIONS		3 626,09		1 000,00		1 000,00	0,00
66	INTERETS DES EMPRUNTS		0,00		0,00		0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		536,98		0,00		0,00	0,00
69	IMPOT SOCIETE		375,00		1 000,00		1 000,00	0,00
86	DEPENSES EN CAPITAL		2 057 897,10		10 000,00		10 000,00	0,00
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES		83 212,00		35 693,00		35 693,00	
	TOTAL DES CHARGES		4 443 462,67		2 451 397,79		2 545 077,00	93 679,21
	CONTRIBUTIONS AUX SERVICES		0,00		0,00		0,00	0,00
	Virement/Fds de Roulement		0,00		0,00		0,00	0,00
	TOTAL GENERAL		4 443 462,67		2 451 397,79		2 545 077,01	93 679,22

RECAPITULATIF

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BP23/BR23
70	RECETTES D'EXPLOITATION		450 671,13		640 940,00		574 076,00	-66 864,00
741	RESSOURCE FISCALE		1 390 132,75		1 366 000,00		1 374 647,00	8 647,00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		188 827,12		258 620,00		249 672,00	-8 948,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION		7,87		0,00		0,00	0,00
764	PRODUITS FINANCIERS		10 583,60		5 000,00		41 000,00	36 000,00
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS		378 431,18		0,00		0,00	0,00
791	TRANSFERT DE CHARGES		4 528,28		0,00		0,00	0,00
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		0,00		0,00		0,00	0,00
876	PRODUIT DES EMPRUNTS		0,00		0,00		0,00	0,00
	CESSION D'IMMOBILISATIONS		0,00		0,00		90 000,00	90 000,00
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES		0,00		0,00		0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS		2 423 181,67		2 270 560,00		2 329 395,00	58 835,00
	CONTRIBUTIONS DES SERVICES		0,00		0,00		0,00	0,00
	Prélèvement/Fds de Roulement		2 020 279,99		180 837,79		215 682,00	34 844,21
	TOTAL GENERAL		4 443 461,67		2 451 397,79		2 545 077,01	93 679,22

SERVICE GENERAL

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

SERVICE GENERAL

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BR23/BP23
60	ACHATS		101 201,30		130 900,00		122 350,00	8 550,00
604500	Achat pour prestations refacturées	367,54		-		-		-
606110	Eau	538,52		1 200,00		1 200,00		-
606120	Electricité	37 752,74		46 000,00		56 500,00		10 500,00
606130	Gaz	31 078,24		45 000,00		35 000,00		10 000,00
606310	Produits d'entretien	941,49		1 500,00		1 500,00		-
606320	outillage et fournitures	126,62		-		-		-
606421	Fournitures de bureau	4 881,21		7 400,00		6 700,00		700,00
606720	Carburant	15 277,59		20 000,00		13 650,00		6 350,00
606800	Autres matières et fournitures	-		800,00		800,00		-
607160	Carte commerçant	363,16		1 000,00		1 000,00		-
607500	imprimé à être vendu	7 092,57		6 000,00		4 000,00		2 000,00
608100	Primes ATA	2 781,62		2 000,00		2 000,00		-
607000	Achats cartes	-		-		-		-
61	SERVICES EXTERIEURS		204 472,58		227 300,00		236 450,00	9 150,00
611210	Nettoyage des voitures	471,64		1 000,00		1 000,00		-
611211	Nettoyage des locaux	48 153,93		45 000,00		48 500,00		3 500,00
611213	Enlèvement ordures	218,00		200,00		200,00		-
611300	Travaux d'impression	1 120,35		4 000,00		4 000,00		-
611220	Gardiennage et surveillance	885,90		800,00		800,00		-
611800	Autres services sous-traités	14 538,76		30 000,00		16 400,00		13 600,00
613210	Locations terrains-parkings	11 600,08		12 000,00		12 650,00		650,00
613220	Locations de bâtiments	11 459,28		11 000,00		12 600,00		1 600,00
613230	Locations de salles	1 098,54		1 000,00		1 000,00		-
613520	Locations de matériels outillages	1 052,98		1 500,00		1 500,00		-
613530	Locations matériel de transport	28 042,06		30 500,00		29 000,00		1 500,00
613535	Location matériel de transport duré	-		-		-		-
613540	Locations de matériel de bureau	14 978,87		15 000,00		15 000,00		-
613580	Locations de voitures du personnel	-		-		-		-
614000	Charges de copropriété	10 120,43		11 000,00		15 000,00		4 000,00
615221	Entretien terrains et bâtiments	11 228,03		12 000,00		9 500,00		2 500,00
615228	Entretien et répar autre bâtiment	2 712,51		3 500,00		10 500,00		7 000,00
615510	Entretien et répar des insta complt spe	399,84		-		-		-
615550	Entretien des voitures	1 040,44		2 000,00		2 000,00		-
615560	Entretien matériel bureau et informatique	1 780,04		1 500,00		1 500,00		-
615600	Contrats maintenance locaux	5 437,90		7 000,00		7 000,00		-
615610	Contrats de maintenance matériel	18 595,30		20 000,00		14 000,00		6 000,00
615620	Contrats de maintenance informatique	2 507,95		3 000,00		12 000,00		9 000,00
616100	Assurance Multirisques	6 437,73		3 000,00		5 000,00		2 000,00
616600	Assurance des véhicules	5 506,09		7 000,00		9 000,00		2 000,00
618100	Documentation	63,64		300,00		300,00		-
618101	Abonnements	3 866,72		4 000,00		7 000,00		3 000,00
618500	Frais de colloques et séminaires	1 155,57		1 000,00		1 000,00		-
618600	Elections consulaires	-		-		-		-
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS		130 988,45		107 500,00		123 000,00	15 500,00
621100	Personnel intérimaire	5 011,04		5 000,00		5 000,00		-
621500	Personnel détaché	-		-		-		-
622680	Honoraires	35 839,69		20 000,00		40 500,00		20 500,00
623100	Annonces-Insertions-Catalogues	5 423,23		3 000,00		3 000,00		-
623111	communication internet	837,96		1 000,00		1 000,00		-
623300	Foire et exposition	-		-		1 500,00		1 500,00
623700	Site Internet	-		-		-		-
623800	Dons cadeaux	-		-		-		-
625111	voyages déplacements du personnel	11 562,11		12 000,00		9 500,00		2 500,00
625120	voyages déplacements des membres	5 306,15		5 000,00		5 000,00		-
625180	autres voyages et déplacement	2 536,01		-		-		-
625500	Frais de déménagement	318,94		-		-		-
625700	Réceptions	20 680,75		12 000,00		13 500,00		1 500,00
625710	Réceptions membres	-		500,00		500,00		-
626110	Affranchissements	12 881,72		15 000,00		10 000,00		5 000,00
626210	Téléphone	24 769,27		29 000,00		28 000,00		1 000,00
626230	Télécopieurs	396,63		400,00		400,00		-
626300	Internet et réseaux spécialisés	2 340,96		1 600,00		1 600,00		-
627600	Locations de coffres	95,00		-		-		-
627800	Frais et commissions/prestations	1 313,99		2 000,00		2 000,00		-
628100	Cotisations	1 675,00		1 000,00		1 500,00		500,00
63	IMPOTS ET TAXES		37 961,23		46 300,00		40 300,00	6 000,00
631100	Taxes sur salaires	-		3 000,00		3 000,00		-
633300	Formation du personnel	8 134,70		10 000,00		4 000,00		6 000,00
633400	Taxes logement	-		-		-		-
633800	Autres impôts et taxe	-		500,00		500,00		-

633810	droit de reproduction reprographie	3 044,53		2 000,00		2 000,00		-
635120	Taxe foncière	24 884,00		29 000,00		29 000,00		-
635125	Taxe d'habitation	1 898,00		1 800,00		1 800,00		-

SERVICE GENERAL

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BR23/BP23
64	FRAIS DE PERSONNEL		1 822 680,14		1 891 704,79		1 975 284,00	152 603,86
621101	Salaires chargés mis à charge de la CCI	1 776 996,02		1 834 704,79		1 908 284,00		
621105	Allocation chômage	-		-		-		
641140	Indemnité de stage	-		2 000,00		2 000,00		
645000	Charges sociales	-		10 000,00		-		
647500	Medecine du travail	3 445,20		3 000,00		3 000,00		
648000	Indemnités Elus	42 238,92		42 000,00		62 000,00		
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		511,80					
654400	perte sur créance exer antérieurs	-						
658000	Charge diverse de gestion courante	511,80						
65	SUBVENTIONS ANNUELLES		3 626,09		1 000,00		1 000,00	
656880	Subventions diverses	3 626,09		1 000,00		1 000,00		
656882	Autres contributions	-						
66	INTERETS DES EMPRUNTS							
	Intérêts des emprunts	-						
	Indemnités de remb anticipé	-						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		536,98					
671000	Pénalités amendes	168,80						
675000	Cession immobilisation	368,18						
69	IMPOT SOCIETE		375,00		1 000,00		1 000,00	
695100	Impots sur les bénéfices	375,00		1 000,00		1 000,00		
86	DEPENSES EN CAPITAL		2 141 109,10		45 693,00		45 693,00	
861000	Immobilisations courantes	798,66		10 000,00		10 000,00		
861000	Remboursement dettes sociales	83 212,00		35 693,00		35 693,00		
866400	Remboursements autres dettes	350 047,71						
867110	Dépôts actions	58 080,00						
867118	Autres titres - CAT PLUS D'UN AN	1 650 000,00						
867453	Intérêts	1 029,27						
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES							
	Allocations fin de carrière							
	Allocations d'ancienneté							
	Allocations chômage							
	TOTAL DES CHARGES		4 443 462,67		2 451 397,79		2 545 077,00	93 679,21
	Virement/Fds de Roulement							
	TOTAL GENERAL		4 443 462,67		2 451 397,79		2 545 077,01	93 679,22

SERVICE GENERAL

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BR23/BP23
70	RECETTES D'EXPLOITATION		450 671,13		640 940,00		574 076,00	66 864,00
705001	Prestations Espace Entreprendre	26 131,58		79 980,00		48 830,00		
705001	Prestations Ent et Innovation	77 000,00		165 000,00		165 000,00		
705001	Développement Durable	7 760,00		45 700,00		45 700,00		
705001	Prestations DDE	15 900,00		27 400,00		25 400,00		
705001	Prestations TIC	20 626,60		32 000,00		32 000,00		
706810	Locations	6 045,17		4 000,00		4 000,00		
706820	Usage d'installation	38 573,20		45 260,00		45 260,00		
706860	Prestations SAS	-		-		-		
706865	Cartes commerçants ambulants	2 100,00				2 000,00		
706870	C.F.E. - Immatr. et modif.	71 488,20		50 000,00		25 000,00		
706880	Prestations diverses	-		-		-		
708800	Produits activités annexes	-		-		-		
708810	Agefice	7 316,00		500,00		2 786,00		
708840	Ventes de listes et divers	1 700,57		-		-		
708000	Prestations Association EMC	67 640,00		65 000,00		52 000,00		
708821	Formalités internationales	104 145,81		126 100,00		126 100,00		
708880	Autres produits	4 244,00		-		-		

741	RESSOURCE FISCALE		1 390 132,75		1 366 000,00		1 374 647,00	8 647,00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		188 827,12		258 620,00		249 672,00	8 948,00
	Espace Entreprendre	10 515,85		42 970,00		53 570,00		
	Prestations TIC	18 923,00		30 000,00		16 412,00		
	Ent et Innovation	-		-		-		
	Développement Durable	25 695,00		51 650,00		51 330,00		
	DDEC	-		6 000,00		3 000,00		
	DDEC-CTEI GRAND DOLE	35 000,00		34 000,00		30 000,00		
	DDE - RH / Apprentissage	69 060,13		94 000,00		95 360,00		
	Autres Subventions	29 633,14		-		-		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION		7,87					
758000	produit divers gestion courante	7,87		-		-		
764	PRODUITS FINANCIERS		10 583,60		5 000,00		41 000,00	36 000,00
762100	Revenus des titres immobilisés	2 498,16				5 000,00		
764000	produit financier	5 155,83		5 000,00		36 000,00		
768000	Autres produits financiers	2 929,61						
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS		378 431,18					
771800	Autres prod exception sur oper de gest	3 884,18		-		-		
772000	Produits sur ex antérieurs	350 047,00		-		-		
		24 500,00						
791	TRANSFERT DE CHARGES		4 528,28					
	Salaires EMC	-		-		-		
	Autres (Grand Dole)	4 528,28		-		-		
	Divers	-		-		-		
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT							
876	PRODUIT DES EMPRUNTS							
	CESSION D'IMMOBILISATIONS						90 000,00	90 000,00
	Cession de terrains					90 000,00		
	Cession autres immobilisations							
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES							
	Allocations fin de carrière							
	Allocations d'ancienneté							
	Allocations chômage							
	TOTAL DES PRODUITS		2 423 182,00		2 270 560,00		2 329 395,00	58 835,00

SERVICE GENERAL

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE		2023 PRIMITIF		2023 RECTIFICATIF		Différence BR23/BP23
	Prélèvement/Fds de Roulement		2 020 279,99		180 837,79		215 682,00	34 844,21
	TOTAL GENERAL		4 443 462,67		2 451 397,79		2 545 077,01	93 679,22



ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2023

BUDGET PRIMITIF 2024

En date du 26 octobre 2023, l'Assemblée Générale de la CCIR Bourgogne Franche Comté a validé la répartition de la ressource fiscale 2024 pour chaque CCIT conformément aux nouvelles modalités de répartition comme suit (dans l'attente du vote définitif du projet de Loi de finances pour 2024, le budget intègre la baisse de TCCI initialement annoncée).

		30%	30%	30%	10%			
	CCIR ZRR et SMAC	Poids cible budgétaire (BE 2022)	Poids cible économique 2021	Poids performance	Reliquat et décisions nationales	Répartition 2024 TCCI CCIT (Délibération)	Déduction observatoire du commerce	NET TCCI à inscrire dans le BP 2024
Besoins propres CCIR + E03	4 266					4 266	24,322	4 290,322
Seuil ZRR CCI 58	1 235					1 235		1 235,000
SMAC CCI 90	1 045					1 045		1 045,000
CCI Métropole de Bourgogne		1 628	1 658	1 643	548	5 476	-19,141	5 456,859
CCI Saône-Doubs		1 050	1 058	1 054	351	3 513		3 513,000
CCI Jura		401	380	391	130	1 302,000	-5,181	1 296,819
CCI Yonne		484	467	476	159	1 585		1 585,000
TOTAL REGION	6 547	3 563	3 563	3 563	1 188	18 422	0,000	14 131,678

(*) après déduction de l'observatoire du commerce

Il a donc été décidé lors de l'Assemblée Générale de la CCIR Bourgogne Franche Comté que :

Pour la CCI du Jura et compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, le montant de la ressource fiscale pour 2024 après remboursement de l'observatoire du commerce serait en baisse de 77 828 € par rapport à la TFC 2023 (1 375 K€).

Faits marquants :

Les collaborateurs des services supports précédemment pris en charge par la CCIR avant la répartition de la TCCI, réintègrent les coûts salariaux de la CCIT.

Le budget primitif 2024 fait donc apparaître un résultat budgétaire négatif de 154 850 € ainsi qu'un résultat comptable négatif de 187 157 €.

Pour mémoire le BR 2023 faisait apparaître un résultat budgétaire négatif de 215 682 € ainsi qu'un résultat comptable négatif de 246 989 €.

Ce projet de budget primitif 2024 se présente de la manière suivante :

BUDGET PRIMITIF 2024

	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024	Différence BP24/BR23
Ressource Fiscale	1 390 133	1 374 647	1 296 819	-77 828
Chiffre d'affaires	450 671	574 076	659 410	85 334
Subventions	188 827	249 672	267 024	17 352
Reprise provisions	-	-	-	-
Autres produits	4 536	-	-	-
Contributions reçus des services	-	-	-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 034 167,19	2 198 395,00	2 223 253,00	+ 24 858
PRODUITS FINANCIERS	10 583,60	41 000,00	6 500,00	-34 500
PRODUITS EXCEPTIONNELS	402 931,89	90 000,00	-	- 90 000,00
TOTAL DES PRODUITS	2 447 682,68	2 329 395,00	2 229 753,00	-99 642
Achats (60)	101 201	122 350	114 550	-7 800
Services extérieurs (61)	204 473	236 450	213 000	-23 450
Travaux et prestations (62)	130 988	123 000	73 330	-49 700
Personnels mis à disposition	1 822 680	1 975 284	1 905 060	-70 224
Impôts et taxes	37 961	40 300	36 500	-3800
Dotation aux amo. et prov.	78 310	77 000	73 000	-4 000
Autres charges	4 138	1 000	1 000	-
CHARGES D'EXPLOITATION	2 379 751,13	2 575 384,00	2 416 410,00	-158 974
CHARGES FINANCIERES	-	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 036,98	-	-	-
IMPOTS SUR LES SOCIETES	375,00	1 000,00	500,00	-500,00
TOTAL DES CHARGES	2 405 163,11	2 576 384,00	2 416 910,00	-159 974
RESULTAT COMPTABLE	42 519,57	- 246 989,00	- 187 157,00	+59 832
CAPACITE AUTOFINANCEMENT	96 329,11	- 259 989,00	- 114 157,00	+145 741
Investissements	1 709 908	10 000	5 000	-
Engagements Sociaux	99 096	35 693	35 693	-
Opérations entre services				-
Autres emplois	350 048			-
TOTAL DES EMPLOIS	2 159 051,64	45 693,00	40 693,00	-
Cessions/Diminutions d'actifs immobilisés	24 500	90 000	-	-90 000
Subventions d'équipement perçues	-	-	-	-
Emprunts contractés	-	-	-	-
Opérations entre services	-	-	-	-
Autres ressources	-	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	24 500,00	90 000,00	-	-90 000
RESULTAT BUDGETAIRE	- 2 038 222,53	- 215 682,00	- 154 850,00	-60 832
FOND DE ROULEMENT	653 783,21	450 839 ,92	451 470,01	-630

ELEMENTS PRINCIPAUX

A- Les effectifs

	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
ETP	24,80	23	26,54
Masse salariale TOTAL	1 822 K€	1 975 K€	1 905 K€

B- Ressource Fiscale

en K €	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
Ressource Fiscale	1 390	1 375	1 297
variation / BE2022		-1%	-6%

C- Chiffre D'affaires

	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024	% BP24/BR23
Espace Entreprendre	101 420,65	75 830,00	133 900,00	76,58%
<i>Dont CFE*</i>	73 588,20	25 000,00	31 000,00	24,00%
Industrie	77 000,00	165 000,00	120 000,00	-27,27%
Développement Durable	7 760,00	45 700,00	57 200,00	25,16%
CONSEIL TIC	20 626,60	32 000,00	34 000,00	6,25%
Développement Territorial	15 900,00	25 400,00	27 000,00	6,30%
AGEFICE	7 316,00	2 786,00	0,00	-100,00%
Emploi RH	3 854,00	0,00	18 000,00	
Formalités internationales	104 535,81	126 100,00	111 050,00	-11,93%
Prestations EMC	67 640,00	52 000,00	78 000,00	50,00%
Locations SIFCO / EMC / COURLAOUX	44 618,67	49 260,00	80 260,00	62,93%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	450 671,73	574 076,00	659 410,00	14,86%

D- Subventions

	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024	% BP24/BR23
Espace Entreprendre	10 515,85	53 570,00	42 700,00	-20,29%
Développement Durable	25 695,00	51 330,00	57 528,00	12,07%
Industrie	0,00	0,00	0,00	0,00%
Développement Territorial	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00%
Prestations TIC	18 923,00	16 412,00	19 172,00	16,82%
Apprentissage / Orientation	12 916,76	48 360,00	107 124,00	0,00%
Emploi RH	56 143,37	47 000,00	37 500,00	-20,21%
CTEI GRAND DOLE	35 000,00	30 000,00	0,00	-100,00%
AGEFICE	0,00	0,00	0,00	0,00%
Autres	29 633,14	0,00	0,00	0,00%
TOTAL SUBVENTIONS	188 827,12	249 672,00	267 024,00	6,95%

E- Fonds de roulement

en K €	EXECUTE 2022	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
Fonds de roulement	653	450	282
en jours	108	64	43

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-14 et A.712-20 du code de commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget primitif 2024 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mardi 28 novembre 2023

APPROUVE

Le Budget primitif 2024 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Un résultat comptable de : - 187 157 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : - 114 157 €**
- **Un résultat budgétaire de : - 154 850 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2024 : 1 296 819 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 282 990 €**

→ VOTE



Budget Primitif 2024

Détaillé

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

RECAPITULATIF

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 RECTIFICATIF		2024 PRIMITIF		Différence BP24/BR23
60	ACHATS		101 201,30		122 350,00		114 550,00	-7 800,00
61	SERVICES EXTERIEURS		204 472,58		236 450,00		213 000,00	-23 450,00
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS		130 988,45		123 000,00		73 300,00	-49 700,00
63	IMPOTS ET TAXES		37 961,23		40 300,00		36 500,00	-3 800,00
64	FRAIS DE PERSONNEL		1 822 680,14		1 975 284,00		1 905 060,00	-70 224,00
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		511,80		0,00		0,00	0,00
656	AUTRES CONTRIBUTIONS		3 626,09		1 000,00		1 000,00	0,00
66	INTERETS DES EMPRUNTS		0,00		0,00		0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		536,98		0,00		0,00	0,00
69	IMPOT SOCIETE		375,00		1 000,00		500,00	-500,00
86	DEPENSES EN CAPITAL		2 057 897,10		10 000,00		5 000,00	-5 000,00
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES		83 212,00		35 693,00		35 693,00	
	TOTAL DES CHARGES		4 443 462,67		2 545 077,00		2 384 603,00	-160 474,00
	CONTRIBUTIONS AUX SERVICES		0,00		0,00		0,00	0,00
	Virement/Fds de Roulement		0,00		0,00		0,00	0,00
	TOTAL GENERAL		4 443 462,67		2 545 077,00		2 384 603,00	-160 474,00

RECAPITULATIF

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE		2023 RECTIFICATIF		2024 PRIMITIF		Différence BP24/BR23
70	RECETTES D'EXPLOITATION		450 671,13		574 076,00		659 410,00	85 334,00
741	RESSOURCE FISCALE		1 390 132,75		1 374 647,00		1 296 819,00	-77 828,00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		188 827,12		249 672,00		267 024,00	17 352,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION		7,87		0,00		0,00	0,00
764	PRODUITS FINANCIERS		10 583,60		41 000,00		6 500,00	-34 500,00
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS		378 431,18		0,00		0,00	0,00
791	TRANSFERT DE CHARGES		4 528,28		0,00		0,00	0,00
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		0,00		0,00		0,00	0,00
876	PRODUIT DES EMPRUNTS		0,00		0,00		0,00	0,00
	CESSION D'IMMOBILISATIONS		0,00		0,00		0,00	0,00
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES		0,00		0,00		0,00	0,00
	TOTAL DES PRODUITS		2 423 181,67		2 239 395,00		2 229 753,00	-9 642,00
	CONTRIBUTIONS DES SERVICES		0,00		0,00		0,00	0,00
	Prélèvement/Fds de Roulement		2 020 279,99		215 682,00		154 850,00	-60 832,00
	TOTAL GENERAL		4 443 461,67		2 455 077,00		2 384 603,00	-70 474,00

SERVICE GENERAL

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

CE GEN

S

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 RECTIFICATIF		2024 PRIMITIF		Différence BP24/BR23
60	ACHATS		101 201,30		122 350,00		114 550,00	7 800,00
604500	Achat pour prestations refacturées	367,54		-		-		-
606110	Eau	538,52		1 200,00		1 200,00		-
606120	Electricité	37 752,74		56 500,00		56 000,00		500,00
606130	Gaz	31 078,24		35 000,00		35 000,00		-
606310	Produits d'entretien	941,49		1 500,00		1 500,00		-
606320	outillage et fournitures	126,62		-		-		-
606421	Fournitures de bureau	4 881,21		6 700,00		5 850,00		850,00
606720	Carburant	15 277,59		13 650,00		8 000,00		5 650,00
606800	Autres matières et fournitures	-		800,00		500,00		300,00
607160	Carte commerçant	363,16		1 000,00		2 000,00		1 000,00
607500	imprimé à être vendu	7 092,57		4 000,00		4 000,00		-
608100	Primes ATA	2 781,62		2 000,00		500,00		1 500,00
607000	Achats cartes	-		-		-		-
61	SERVICES EXTERIEURS		204 472,58		236 450,00		213 000,00	23 450,00
611210	Nettoyage des voitures	471,64		1 000,00		-		1 000,00
611211	Nettoyage des locaux	48 153,93		48 500,00		48 500,00		-
611213	Enlèvement ordures	218,00		200,00		-		200,00
611300	Travaux d'impression	1 120,35		4 000,00		2 500,00		1 500,00
611220	Gardiennage et surveillance	885,90		800,00		1 000,00		200,00
611800	Autres services sous-traités	14 538,76		16 400,00		29 800,00		13 400,00
613210	Locations terrains-parkings	11 600,08		12 650,00		12 050,00		600,00
613220	Locations de bâtiments	11 459,28		12 600,00		3 600,00		9 000,00
613230	Locations de salles	1 098,54		1 000,00		-		1 000,00
613520	Locations de matériels outillages	1 052,98		1 500,00		1 500,00		-
613530	Locations matériel de transport	28 042,06		29 000,00		21 000,00		8 000,00
613535	Location matériel de transport court duré	-		-		-		-
613540	Locations de matériel de bureau	14 978,87		15 000,00		17 850,00		2 850,00
613580	Locations de voitures du personnel	-		-		-		-
614000	Charges de copropriété	10 120,43		15 000,00		11 000,00		4 000,00
615221	Entretien terrains et bâtiments	11 228,03		9 500,00		8 000,00		1 500,00
615228	Entretien et répar autre bâtiment	2 712,51		10 500,00		5 000,00		5 500,00
615510	Entretien et répar des insta complt spe	399,84		-		-		-
615550	Entretien des voitures	1 040,44		2 000,00		1 200,00		800,00
615560	Entretien matériel bureau et informatique	1 780,04		1 500,00		500,00		1 000,00
615600	Contrats maintenance locaux	5 437,90		7 000,00		6 000,00		1 000,00
615610	Contrats de maintenance matériel	18 595,30		14 000,00		15 050,00		1 050,00
615620	Contrats de maintenance informatique	2 507,95		12 000,00		10 000,00		2 000,00
616100	Assurance Multirisques	6 437,73		5 000,00		4 300,00		700,00
616600	Assurance des véhicules	5 506,09		9 000,00		7 500,00		1 500,00
618100	Documentation	63,64		300,00		-		300,00
618101	Abonnements	3 866,72		7 000,00		6 000,00		1 000,00
618500	Frais de colloques et séminaires	1 155,57		1 000,00		650,00		350,00
618600	Elections consulaires	-		-		-		-
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS		130 988,45		123 000,00		73 300,00	49 700,00
621100	Personnel intérimaire	5 011,04		5 000,00		-		5 000,00
621500	Personnel détaché	-		-		-		-
622680	Honoraires	35 839,69		40 500,00		10 500,00		30 000,00
623100	Annonces-Insertions-Catalogues	5 423,23		3 000,00		2 500,00		500,00
623111	communication internet	837,96		1 000,00		1 000,00		-
623300	Foire et exposition	-		1 500,00		1 500,00		-
623700	Site Internet	-		-		-		-
623800	Dons cadeaux	-		-		-		-
625111	voyages déplacements du personnel	11 562,11		9 500,00		3 650,00		5 850,00
625120	voyages déplacements des membres	5 306,15		5 000,00		3 000,00		2 000,00
625180	autres voyages et déplacement	2 536,01		-		300,00		300,00
625500	Frais de déménagement	318,94		-		-		-
625700	Réceptions	20 680,75		13 500,00		12 600,00		900,00
625710	Réceptions membres	-		500,00		500,00		-
626110	Affranchissements	12 881,72		10 000,00		6 500,00		3 500,00
626210	Téléphone	24 769,27		28 000,00		25 650,00		2 350,00
626230	Télécopieurs	396,63		400,00		400,00		-
626300	Internet et réseaux spécialisés	2 340,96		1 600,00		2 100,00		500,00
627600	Locations de coffres	95,00		-		-		-
627800	Frais et commissions/prestations	1 313,99		2 000,00		2 000,00		-
628100	Colisations	1 675,00		1 500,00		1 100,00		400,00
63	IMPOTS ET TAXES		37 961,23		40 300,00		36 500,00	3 800,00
631100	Taxes sur salaires	-		3 000,00		-		3 000,00
633300	Formation du personnel	8 134,70		4 000,00		8 000,00		4 000,00
633400	Taxes logement	-		-		-		-
633800	Autres impôts et taxe	-		500,00		500,00		-

633810	droit de reproduction reprographie	3 044,53		2 000,00		2 000,00		-
635120	Taxe fonciere	24 884,00		29 000,00		26 000,00		3 000,00
635125	Taxe d'habitation	1 898,00		1 800,00		-		1 800,00

SERVICE GENERAL

N° Cpte	CHARGES	2022 EXECUTE		2023 RECTIFICATIF		2024 PRIMITIF		Différence BP24/BR23
64	FRAIS DE PERSONNEL		1 822 680,14		1 975 284,00		1 905 060,00	70 224,00
621101	Salaires chargés mis à charge de la CCI	1 776 996,02		1 908 284,00		1 840 560,00		
621105	Alocation chômage	-		-		-		
641140	Indemnité de stage	-		2 000,00		500,00		
645000	Charges sociales	-		-		-		
647500	Medecine du travail	3 445,20		3 000,00		3 000,00		
648000	Indemnités Elus	42 238,92		62 000,00		61 000,00		
65	CHARGES DE GESTION COURANTE		511,80		-		-	-
654400	perte sur créance exer antérieurs	-		-		-		
658000	Charge diverse de gestion courante	511,80		-		-		
65	SUBVENTIONS ANNUELLES		3 626,09		1 000,00		1 000,00	-
656880	Subventions diverses	3 626,09		1 000,00		1 000,00		
656882	Autres contributions	-		-		-		
66	INTERETS DES EMPRUNTS		-		-		-	-
	Intérêts des emprunts	-		-		-		
	Indemnités de remb anticipé	-		-		-		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		536,98		-		-	-
671000	Pénalités amendes	168,80		-		-		
675000	Cession immobilisation	368,18		-		-		
69	IMPOT SOCIETE		375,00		1 000,00		500,00	500,00
695100	Impots sur les bënërice	375,00		1 000,00		500,00		
86	DEPENSES EN CAPITAL		2 141 109,10		45 693,00		40 693,00	5 000,00
861000	Immobilisations courantes	798,66		10 000,00		5 000,00		
861000	Remboursement dettes sociales	83 212,00		35 693,00		35 693,00		
866400	Remboursements autres dettes	350 047,71		-		-		
867110	Dépôts actions	58 080,00		-		-		
867118	Autres titres - CAT PLUS D'UN AN	1 650 000,00		-		-		
867453	Intérêts	1 029,27		-		-		
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES		-		-		-	-
	Allocations fin de carrière	-		-		-		
	Allocations d'ancienneté	-		-		-		
	Allocations chômage	-		-		-		
	TOTAL DES CHARGES		4 443 462,67		2 545 077,00		2 384 603,00	160 474,00
	Virement/Fds de Roulement		-		-		-	-
	TOTAL GENERAL		4 443 462,67		2 545 077,00		2 384 603,00	160 474,00

SERVICE GENERAL

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE		2023 RECTIFICATIF		2024 PRIMITIF		Différence BP24/BR23
70	RECETTES D'EXPLOITATION		450 671,13		574 076,00		659 410,00	85 334,00
705001	Prestations Espace Entreprendre	26 131,58		48 830,00		101 900,00		
705001	Prestations Ent et Innovation	77 000,00		165 000,00		120 000,00		
705001	Développement Durable	7 760,00		45 700,00		57 200,00		
705001	Prestations DDE	15 900,00		25 400,00		27 000,00		
705000	Prestations RH	3 854,00		-		-		
705001	Prestations TIC	20 626,60		32 000,00		34 000,00		
706810	Locations	6 045,17		4 000,00		-		
706820	Usage d'installation	38 573,20		45 260,00		80 260,00		
706860	Prestations SAS	-		-		-		
706865	Cartes commerçants ambulants	2 100,00		2 000,00		1 000,00		
706870	C.F.E. - Immatr. et modif.	71 488,20		25 000,00		31 000,00		
706880	Prestations diverses	-		-		-		
708800	Produits activités annexes	-		-		-		
708810	Agefice	7 316,00		2 786,00		-		
708840	Ventes de listes et divers	1 700,57		-		-		
706000	Prestations Association EMC	67 640,00		52 000,00		78 000,00		
708821	Formalités internationales	104 145,81		126 100,00		111 050,00		

708880	Autres produits	390,00	-	500,00		
741	RESSOURCE FISCALE	1 390 132,75		1 374 647,00	1 296 819,00	77 828,00
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	188 827,12		249 672,00	267 024,00	17 352,00
	Espace Entreprendre	10 515,85	53 570,00	42 700,00		
	Prestations TIC	18 923,00	16 412,00	19 172,00		
	Ent et Innovation	-	-	-		
	Développement Durable	25 695,00	51 330,00	57 528,00		
	DDEC / Tourisme	-	3 000,00	3 000,00		
	DDEC-CTEI GRAND DOLE	35 000,00	30 000,00	-		
	DDE - RH / Apprentissage	69 060,13	95 360,00	144 624,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION	7,87				
758000	produit divers gestion courante	7,87	-	-		
764	PRODUITS FINANCIERS	10 683,60		41 000,00	6 500,00	34 500,00
762100	Revenus des titres immobilisés	2 498,16	5 000,00	5 000,00		
764000	produit financier	5 155,83	36 000,00	1 500,00		
768000	Autres produits financiers	2 929,61				
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS	378 431,18				
771800	Autres prod exception sur oper de gest	3 884,18	-	-		
772000	Produits sur ex antérieurs	350 047,00	-	-		
		24 500,00				
791	TRANSFERT DE CHARGES	4 528,28				
	Salaires EMC	-	-	-		
	Autres (Grand Dole)	4 528,28	-	-		
	Divers	-	-	-		
876	PRODUIT DES EMPRUNTS	-				
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	-		90 000,00		90 000,00
	Remboursement PME Défis 2010					
	Remboursement caution					
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES	-				
	Allocations fin de carrière					
	Allocations d'ancienneté					
	Allocations chômage					
	TOTAL DES PRODUITS	2 423 182,00		2 329 395,00	2 229 753,00	99 642,00

SERVICE GENERAL

N° Cpte	PRODUITS	2022 EXECUTE	2023 RECTIFICATIF	2024 PRIMITIF	BP24/BR23
	Prélèvement/Fds de Roulement	2 020 279,99	215 682,00	154 850,00	60 832,00
	TOTAL GENERAL	4 443 462,67	2 545 077,00	2 384 603,00	160 474,00



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2023

**PROJET DE DÉLIBÉRATION RELATIF
A LA PROROGATION EVENTUELLE DE PLACEMENTS FINANCIERS**

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura, lors de sa réunion du 29 novembre 2022, avait approuvé le placement de 1 650 M€ en comptes à terme rémunérés à 2.40 % par an, pour une durée de placement supérieure 12 mois, auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté.

Compte tenu des obligations qui s'imposent aux CCI en tant qu'Établissements Publics, le placement en comptes à terme reste le plus à même de répondre aux exigences de gestion d'une structure comme la CCI du Jura. Outre la garantie de recouvrer l'intégralité du montant initial du placement, il est possible d'y mettre un terme assez rapidement en cas de nécessité.

Aussi, il est proposé aux Membres de l'Assemblée Générale de délibérer sur une prorogation éventuelle de ces placements financiers, l'échéance de la souscription initiale arrivant à son terme en Janvier 2024.

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale le 28 novembre 2023, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

- **Autorise** le Trésorier à engager les démarches nécessaires auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté et à signer tous documents s'y rapportant.

→ VOTE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 NOVEMBRE 2023

**PROJET DE DÉLIBÉRATION COMPLÉMENTAIRE
OFFRE D'ACHAT DE LA MAIRIE DE COURLANS RELATIVE AUX TERRAINS DE LA CCI DU JURA SUR
L'EMPRISE DE L'AÉRODROME DE COURLANS-COURLAOUX**

Lors de la consultation des Membres de l'Assemblée Générale par voie électronique du 8 au 10 mars 2023, les Membres ont délibéré en faveur la vente des terrains de la CCI du Jura à la Mairie de Courlans.

Afin d'être conforme aux demandes de la Direction Générale de l'Aviation Civile, il convient d'ajouter une mention particulière relative « *au transfert de la compétence de personne dont relève l'aérodrome à la Mairie de Courlans* ».

PROJET DE DELIBERATION

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura, réunie en Assemblée Générale le 28 novembre 2023, après avoir entendu le rapport qui précède et en avoir délibéré :

Vu :

- La demande la Direction Générale de l'Aviation Civile
- La délibération initiale du 8 au 10 mars 2023

Complète la délibération de la mention du « *transfert de la compétence de personne dont relève l'aérodrome à la Mairie de Courlans* ».

→ VOTE

EMC
Ecole de Management Commercial
CIBC Jura

Président
Jean-Pierre PARIZON

Attachée de Direction
Corinne CORNET-BELIN



Directrice Générale
Valérie FATON

Responsable Communication
Dorothee SIMON-COTTENCIN
Kadryah ISSA

Organigramme des services - Novembre 2023

Gestion des Moyens Généraux
Yves REYNAUD
Anne MILLET

Gestion Budgétaire et Comptable
Marine COUTELIER
Véronique PAGEAULT

Pôle Appui aux Territoires, Attractivité & Emploi
Responsable : Charlotte MINOTTI

Appui aux Territoires & Attractivité	Emploi
Charlotte MINOTTI 0,5 ETP à pourvoir	Sophie MIQUEE

Catherine GRESSET

Pôle Développement des Entreprises, Transition Numérique et Ecologique & Développement International
Responsable : Jean-Baptiste GUILLERME

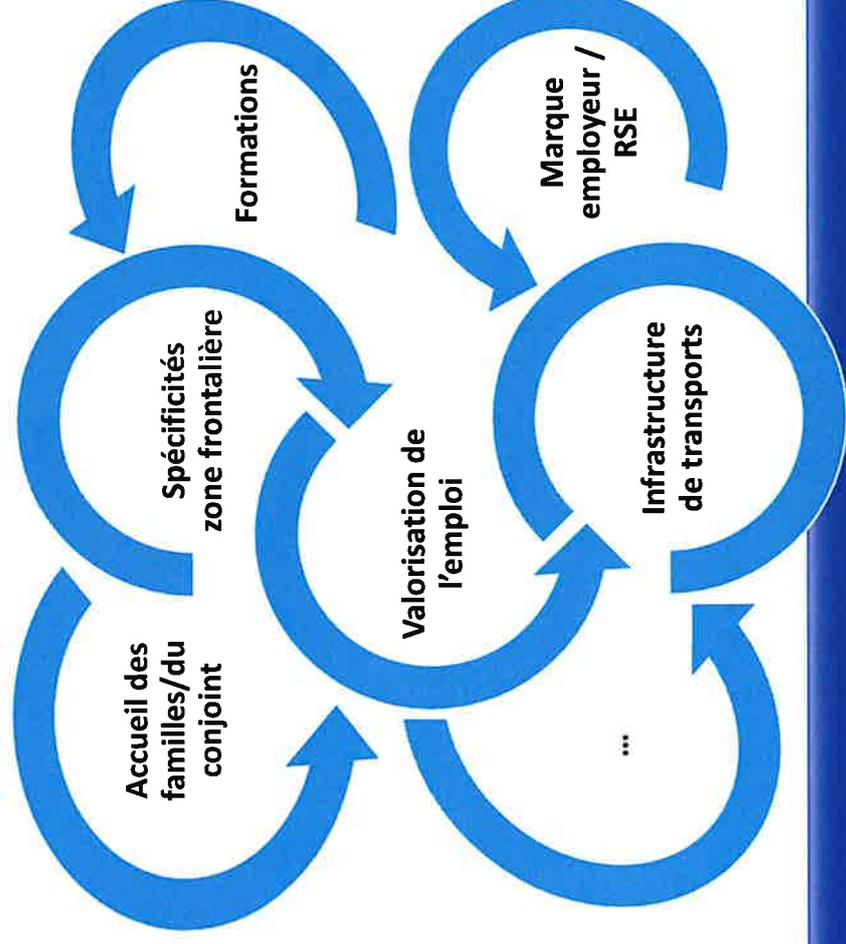
Développement Industriel	Développement Numérique	Développement Durable	International
Référent : E. VALLET Jérôme FIQUET Emmanuel VALLET	Référent : B. GALLET Bruno GALLET Laurianne GUILLEMIN	Référent : JB GUILLERME Laurence GUILLAUME Jean Baptiste GUILLERME	Martine MAUJEAN Cécile SPEYER-PAYS Estelle MILLET

Florence AUBERT

Pôle Entreprendre & Développement Commercial
Responsable : Laurent IMBRECHT

Création-Reprise	Développement Commercial
Katy GONNOT Sylvie PERRON Stéphanie VARROT 1 ETP à pourvoir	Eliane COLLE Véronique PAILLIARD

Contribution à la démarche d'attractivité : ➔ Apporter des propositions concrètes



2 GROUPES DE TRAVAIL
PAR THEME

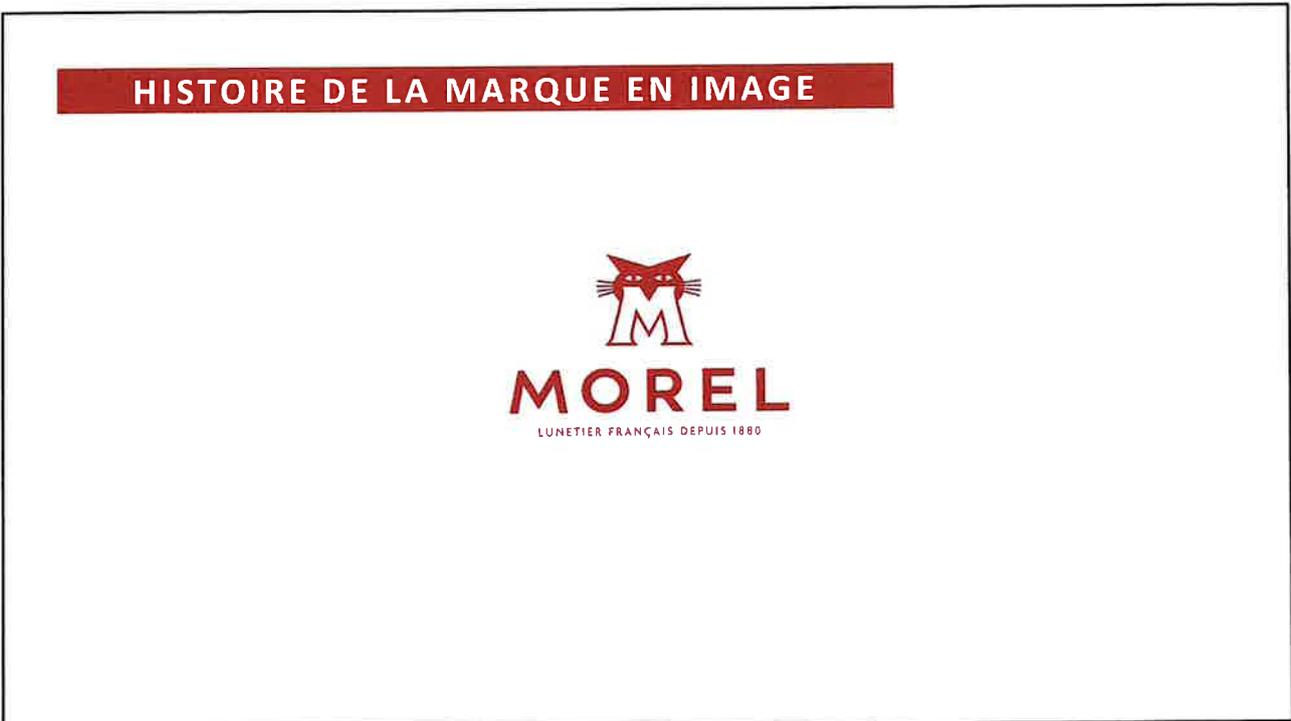
 CCI JURA

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

Assemblée Générale de la CCI du Jura du 28 novembre 2023



1



2



UNE MARQUE ENGAGÉE

3

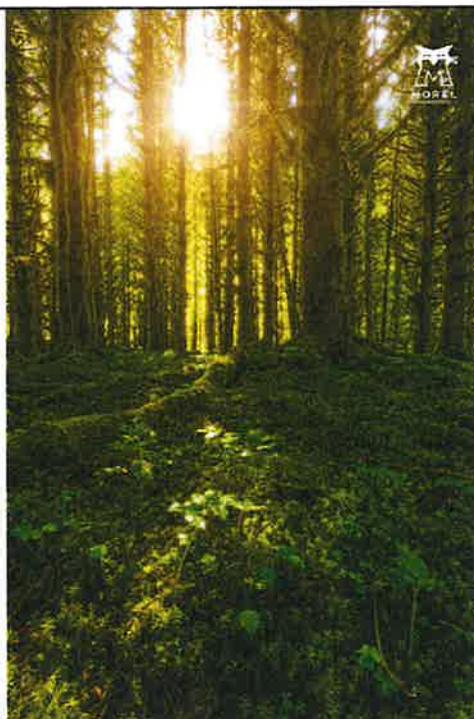
UNE MARQUE ENGAGÉE

Pour les années qui viennent, nous avons la volonté sincère d'améliorer tout ce qui peut l'être et d'avancer dans une démarche qui nous tiens à cœur,

DEVENIR UNE ENTREPRISE DE PLUS EN PLUS ENGAGÉE ET RESPONSABLE

Nous travaillons sur cet engagement au quotidien avec nos équipes à travers le monde : réduction de nos émissions à effet de serre, sobriété énergétique, emballages plus vertueux, utilisation de matériaux recyclés, réparabilité de nos montures...

Nos actions pour tendre vers le toujours plus responsable sont en progression active et notre volonté sans faille.



4

LES 3 PILIERS DE NOTRE ENGAGEMENT



LE SAVOIR-FAIRE
&
LE PRODUIT

LES HOMMES

L'ENVIRONNEMENT



5

SAVOIR-FAIRE



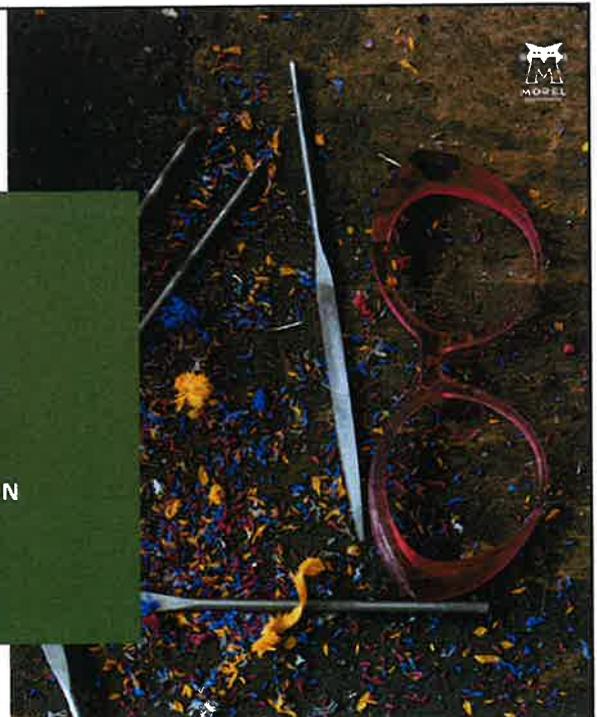
LE SEUL LUNETIER FRANÇAIS

MAITRISANT UN

PROCESS INTÉGRAL DE FABRICATION

EN

INTERNE



6

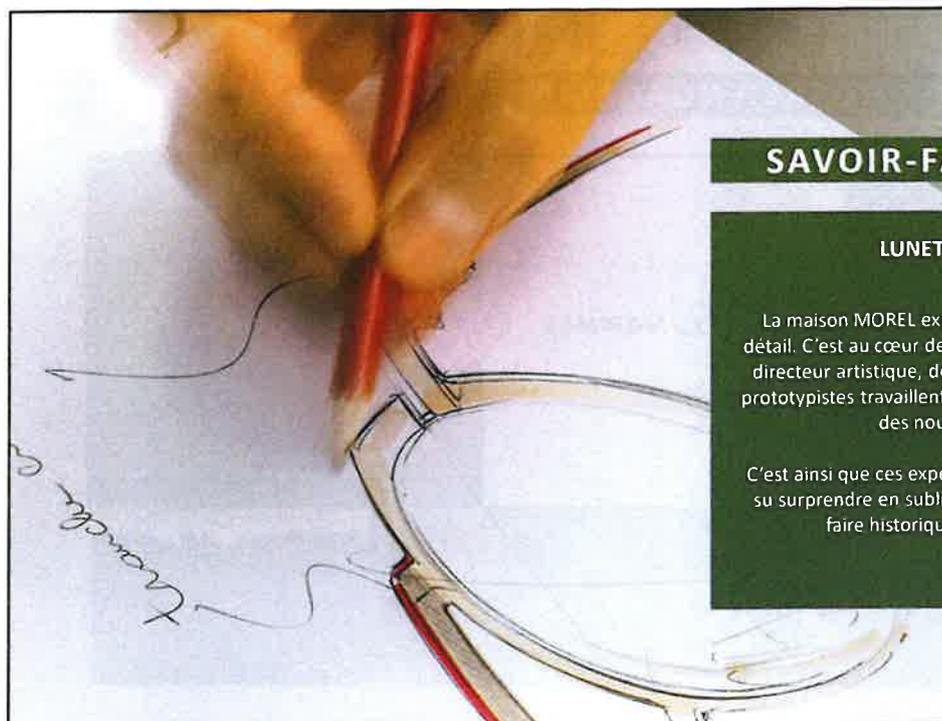


SAVOIR-FAIRE

LUNETIER CRÉATEUR

La maison MOREL exprime sa créativité dans chaque détail. C'est au cœur de son propre centre de Design que directeur artistique, designers, coloristes, graphistes et prototypistes travaillent main dans la main sur la création des nouvelles collections.

C'est ainsi que ces experts, toujours avant-gardistes, ont su surprendre en sublimant les matériaux via un savoir faire historique, atypique et innovant.



7

SAVOIR-FAIRE



VALERIE PRILLARD, 1ERE FEMME MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

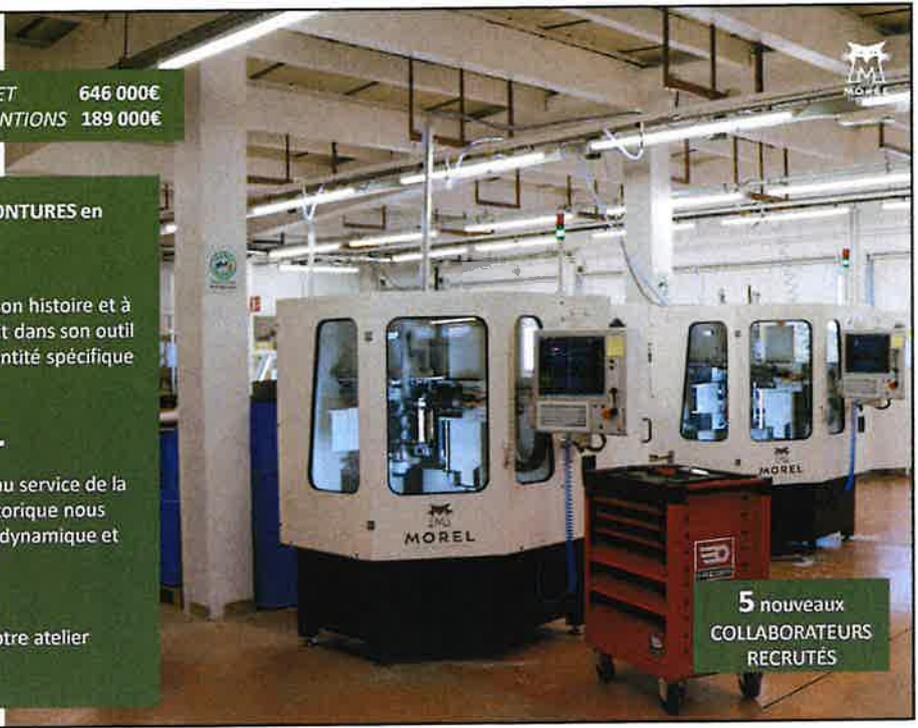
La maison MOREL vise la perfection dans toutes les étapes de création de ses produits.

LE PROTOTYPAGE, moment crucial dans le développement d'une monture est confié en interne à Valérie, qui apporte à cette étape tout son savoir-faire d'excellence et d'exception.

* Catégorie - Meilleur de précision Lunetterie



8





BUDGET 646 000€
SUBVENTIONS 189 000€

ATELIER DE FABRICATION DE MONTURES en ACÉTATE

En 2022, la maison MOREL fidèle à son histoire et à ses valeurs d'indépendance réinvestit dans son outil de production et met en place une entité spécifique

MOREL
INDUSTRIE

Cette volonté de réinvestissement au service de la maîtrise de notre savoir-faire historique nous positionne comme une entreprise dynamique et tournée vers l'avenir.

50 000 MONTURES
seront fabriquées au sein de notre atelier

5 nouveaux COLLABORATEURS RECRUTÉS

9



SAVOIR-FAIRE

TRADITION LUNETIÈRE DEPUIS 1880

Un atelier de finition où des savoir-faire d'exception se perpétuent :

Assemblage, montage, vissage, cambrage des branches, rhabillage manuel, tampographie

Autant d'opérations qui demandent des gestes d'une haute précision issues d'une longue tradition lunetière

10

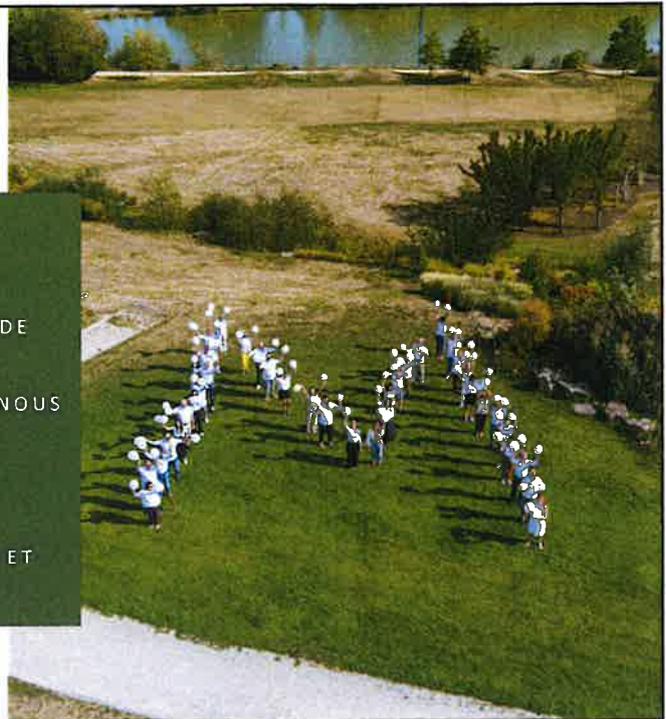
LES HOMMES



DEPUIS 140 ANS L'HUMAIN A ÉTÉ AU CŒUR DE
NOTRE PROGRESSION

C'EST POURQUOI NOUS SOMMES ATTENTIFS À NOUS
ENTOURER
DE TALENTS ET DE COMPÉTENCES
QUI NOUS PERMETTENT DE PROGRESSER

OBJECTIF : UNE MARQUE EMPLOYEUR FORTE ET
ATTRACTIVE



11

LES HOMMES

100 PERSONNES
AU SIÈGE

46% Homme / 54% Femme
Age moyen (H&F) : 38 ans

130 PERSONNES À
L'INTERNATIONAL



UN
ENVIRONNEMENT DE
TRAVAIL PRIVILÉGIÉ

Salle de Sport
Salle de repos
Repas Bio
Terrasse
Terrain de Pétanque



COMMUNICATION
&
FORMATION

Morel Petit Déjeuner
Morel Expresso
100% des services ont bénéficié
de formation en 2023



12



LES HOMMES

ACTIONS SOLIDAIRES B2B

OCTOBRE ROSE
GREEN WEEK



5€ reversés pour chaque commande sur MyMorel à PLANTONS POUR L'AVENIR



2€ reversés pour chaque commande sur MyMorel à l'association RUBAN ROSE

ACTIONS SOLIDAIRES interne

MARCHE ROSE
NOEL SOLIDAIRE



Marche ROSE
Champagnole
26 participants



Collecte de cadeaux à destination du SECOURS POPULAIRE

13

L'ENVIRONNEMENT



SITUÉ EN PLEIN CŒUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT JURA, NOUS SOMMES EXTRÊMEMENT MOBILISÉS SUR LES GRANDS ENJEUX DE NOTRE ÉPOQUE

19 ruches
Miel offert à nos visiteurs



14

L'ENVIRONNEMENT



OMBRIÈRES PHOTOVOLTAIQUES

70 Mètres de long
390 panneaux Bi-Faciaux
760 m²
50 Places de parking
10 bornes de recharge

BUDGET €400,000
SUBVENTIONS €50,000



15

L'ENVIRONNEMENT



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

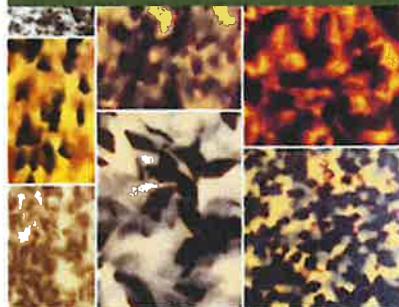
CHANGEMENT CHAUDIÈRES
RELAMPING



BUDGET
Chaudières 63 000€
Relamping 41 000€

PRODUIT

100% REPARABLE
SEUL LUNETIER Français ayant des
VERRES DE DEMONSTRATION RECYCLABLES
(2 Millions de verres par an)
SACHET BIODÉGRADABLE
MÉTAL & ACÉTATE RECYCLÉS
(Modot Decoracet)



BILAN CARBONE

MESURER NOTRE IMPACT
ET METTRE EN PLACE
LES
ACTIONS CORRECTIVES NÉCESSAIRES



16

L'ENVIRONNEMENT

NOTRE PROCHAIN
CHALLENGE
DEVENIR LE PREMIER LUNETIER
CERTIFIÉ B-CORP*



* CERTIFICATION QUI RECOMPENSE LES ENTREPRISES REPONDANT A DES EXIGENCES SOCIETALES, ENVIRONNEMENTALES ET DE TRANSPARENCE

17



18

Quel cap RSE pour 2030 ?

1

Nos engagements RSE



La construction d'une vision stratégique inspirée des ODD de l'ONU



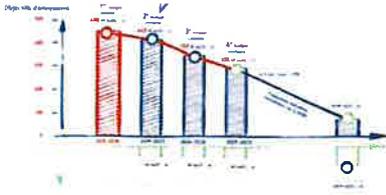
Pourquoi un engagement Responsable ?

- Parce que ça donne du sens à nos actions, une raison d'être.
- Parce que ça nous différencie sur un marché concurrentiel.
- Parce que nos clients nous le réclame de plus en plus.
- Parce qu'en fait, nous sommes tous RSE sans forcément le savoir...

2

DIAGER Pourquoi un Plan d'Action Climat est-il stratégique ?

Objectif climatique de la France 2050

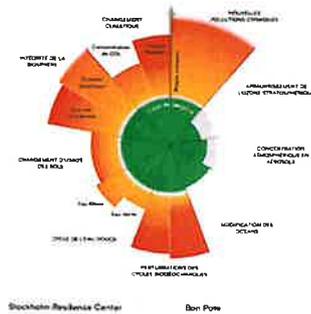


Décarbonation de la construction

Nous ne pouvons pas ignorer le changement climatique ni l'atteinte des

LES LIMITES PLANÉTAIRES

2023 : 6 Limites dépassées



34 matières premières critiques, dont 17 sont considérées comme des matières premières stratégiques (en jaune foncé)



Raréfaction des matériaux

3

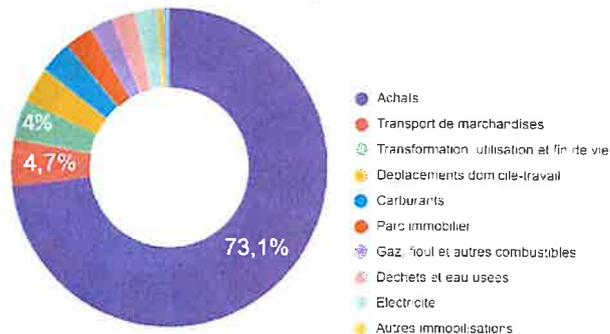
DIAGER

Bilan carbone (GES Eq CO²) 2022

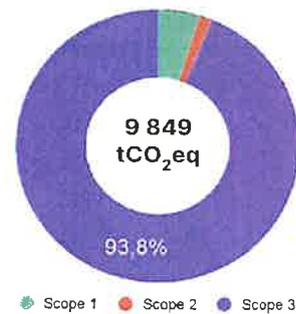
Pour Diager cela représente :

- 214 KG de CO² par K€ de CA
- 43 Tonnes de CO² par ETP

Répartitions des émissions totales par catégories (tCO₂ eq):



Répartition des émissions totales par Scope (tCO₂ eq):



Achats & Immobilisations

77% des émissions

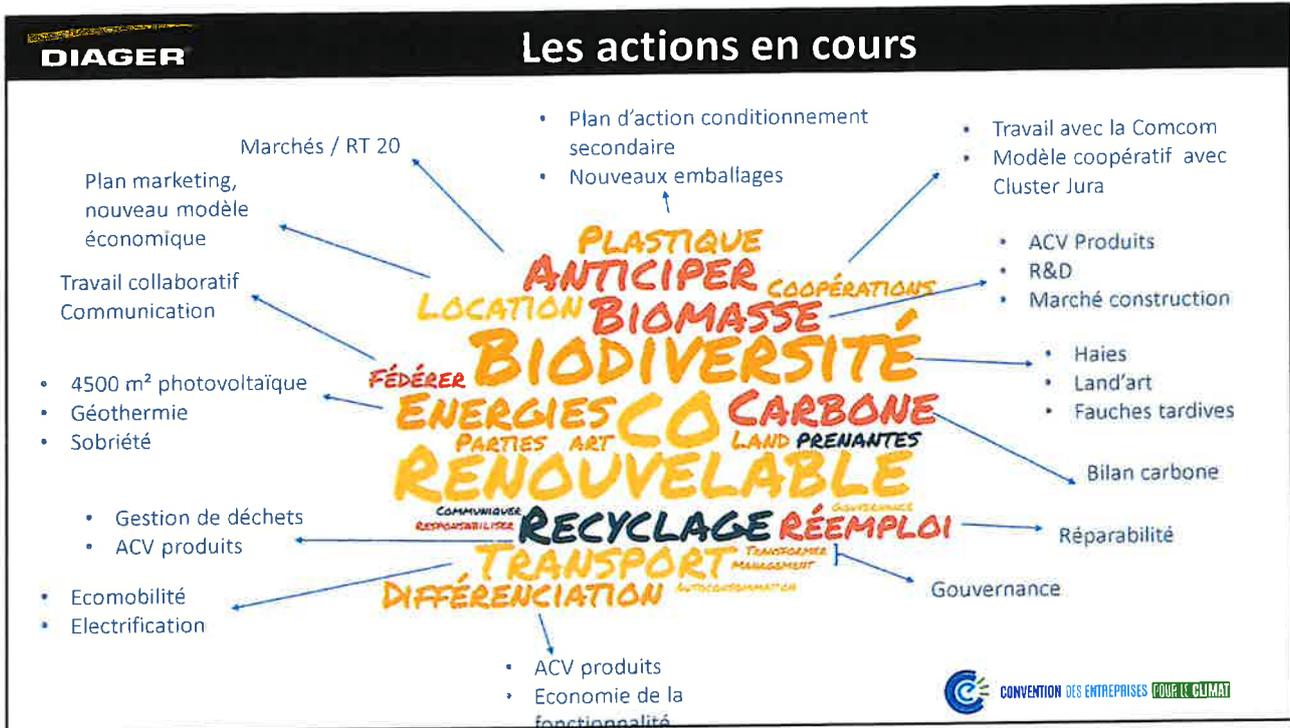
(dont 73% issues du poste Achats de biens et de services)

Transports

12% des émissions

(dont 5% issues du transport de marchandises)

4



5

DIAGER « Outiller les Hommes durablement »

Notre ambition pour 2030

Que voulons-nous réussir ? Dans 10 ans, que serions-nous fiers d'avoir réalisé ou créé ?

<p>Perenité, Croissance raisonnée, diversifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> Logique de Dev. Durable 	CO ²	Diviser par 2 notre génération de GES Vs 2022 à CA constant.
<p>Valeurs humaines, sécurité, sens, savoir-être</p> <ul style="list-style-type: none"> Imprimer notre marque employeur 	Plastique & Energies	Réduire fortement notre dépendance aux plastiques & énergies fossiles 30 % d'énergies renouvelables autoconsommées
<p>Décarbonner nos activités</p> <ul style="list-style-type: none"> Aborder une dynamique régénérative 	Recyclage	MP, Composants, déchets
<p>Enjeux financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Endettement, stocks lourds, BFR... Investissements improductifs... 	Eco-concevoir	1 nouveau produit / an Location / Réparation Changement de MP

6



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 28 NOVEMBRE 2023
LISTE DES MARCHES SIGNÉS du 01/11/2022 au 01/11/2023

FOURNITURES			
MARCHE		ATTRIBUTAIRE	
MONTANT H.T.	OBJET	DATE	Code Postal
	Fourniture de cartes accréditives de carburant	01/07/2023	92000
		TOTAL MARKETING SERVICES	
			Fin du marché le 31/12/2025

SERVICES			
MARCHE		ATTRIBUTAIRE	
MONTANT H.T.	OBJET	DATE	Code Postal
	Renouvellement des voitures de la CCIJ Lot 1 - 6 véhicules de services	01/07/2023	93168
	Renouvellement des voitures de la CCIJ Lot 2 - un véhicule de fonction	01/07/2023	93168
		DIAC LOCATION	
		Marché pour 3 ans	
		DIAC LOCATION	
		Marché pour 3 ans	



CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES 2024

- **LUNDI 18 MARS – 14h30**
- **JEUDI 23 MAI – 14h30**
- **LUNDI 25 NOVEMBRE – 14h30**